

# PRATIQUER LA MUSIQUE À L'UNIVERSITÉ

## ENQUÊTE SUR LES ENSEMBLES MUSICAUX UNIVERSITAIRES EN FRANCE

*Données 2017-2018*





# **PRATIQUER LA MUSIQUE À L'UNIVERSITÉ**

## **ENQUÊTE SUR LES ENSEMBLES MUSICAUX UNIVERSITAIRES EN FRANCE**

*Réalisation : Alix Charpentier*

*Supervision : Marie-Christine Bordeaux*

*Données 2017-2018*

# PRÉFACE

Les ensembles musicaux universitaires figurent parmi les initiatives dont le projet Idex à Grenoble a souhaité s'emparer. Non pour apporter à ce projet une simple « touche » culturelle, mais pour affirmer l'importance des pratiques artistiques dans les campus et inscrire une réelle ambition culturelle en amont du projet de la nouvelle Université Grenoble Alpes. Une université de rang mondial se doit en effet de proposer une offre culturelle de qualité, dont font partie les orchestres et les chœurs universitaires.

Ceux-ci ont une vocation particulière, qui ne se réduit pas à la pratique en amateur des étudiants, et s'inscrit dans une tradition universitaire déjà ancienne. Pourquoi en effet, alors qu'il existe de nombreux ensembles amateurs, dont certains de grande qualité, soutenir des ensembles destinés aux étudiants et aux personnels ?

D'abord, parce que la culture est un élément important de l'attractivité des campus et de leur qualité de vie. Quand jouent ou chantent ensemble étudiants, doctorants et personnels de l'université, l'expression si souvent employée de « communauté universitaire » prend tout son sens. Autour d'une passion commune pour la musique et les projets collectifs, ils se retrouvent et apprennent à se connaître hors des hiérarchies et de la division du travail habituelles. Les recherches menées sur l'éducation artistique montrent que les bénéfices de la pratique des arts sont à rechercher tout autant dans la pratique elle-même, l'expérience du dépassement de soi, que dans la rencontre avec des adultes passionnés, la transformation des contextes de vie et de travail, la révision des hiérarchies et des rôles institués au sein des groupes qui structurent les sociabilités des jeunes.

Ensuite, parce que ces ensembles ont, dans leurs territoires et vis-à-vis des partenaires, une fonction de représentation, voire d'ambassadeur, de l'université. Ils expriment le fait que les campus sont des territoires remarquablement créatifs, du fait de la jeunesse de leur population et de tout ce que la vie d'étudiant comporte d'aspiration à s'exprimer, à faire en commun, et de capacité d'initiative et d'engagement. Ils ne se situent pas dans l'économie concurrentielle de la musique classique ou des musiques actuelles, et leur vocation est tout autant artistique que pédagogique et relationnelle. Dans un environnement bienveillant et soucieux de la dimension formative de ces pratiques, ils peuvent prendre des risques artistiques, mêler les répertoires, inventer des formes de médiation originales liées à leur statut particulier d'ensembles amateurs. Ainsi, ils jouent un double rôle, social et artistique, répondant à une réelle dimension de service public culturel.

Enfin, parce que les universités sont – ou devraient être – des lieux de grande diversité culturelle, où coexistent toutes les formes d'art et de pratiques, du fait de la diversité des étudiants, notamment liée à l'ouverture internationale ou aux différences sociales. Elles ont donc à mettre en œuvre une double stratégie culturelle : démocratisation d'une offre culturelle de qualité, qui n'a pas toujours été accessible avant l'entrée à l'université malgré la progression constante de l'éducation artistique et culturelle dans l'Éducation nationale ; soutien aux initiatives et à la créativité, car les étudiants sont porteurs de pratiques, références et modèles culturels qui leur sont propres, et ils sont également en capacité d'être des acteurs culturels, ce qui apporte richesse et diversité à la vie culturelle des campus.

Dès 2016, l'Orchestre des Campus et le Chœur Universitaire de Grenoble ont bénéficié d'un soutien important grâce aux fonds Idex, qui leur ont permis de renforcer l'accompagnement professionnel, de diversifier leurs projets et leurs modalités de rencontre avec les publics, de développer de nouveaux partenariats, dans leur territoire et au-delà. Ils peuvent répéter dans un nouvel équipement culturel construit grâce au Plan campus et livré en 2017, l'EST, au sein duquel un grand studio a été conçu pour les accueillir. Le campus accueille aussi le chœur des Rainbow Swingers, et les fanfares de Sciences Po et de Grenoble INP. Depuis, deux autres ensembles ont été créés : le Student Groove Orchestra, à l'initiative du CROUS et avec le soutien de l'Idex, et l'atelier de jazz vocal, à l'initiative de l'Idex. Enfin, un partenariat a été mis en place avec l'orchestre symphonique associé à la Fabrique Opéra, sous la direction de Patrick Souillot, pour des concerts et des créations d'opéras associant professionnels et amateurs. Tout cela fait de Grenoble un campus particulièrement dynamique dans ce domaine et susceptible d'accueillir toutes les pratiques musicales.

En 2017-2018, nous avons souhaité approfondir la vocation particulière de ces ensembles musicaux, savoir comment nous situer par rapport à d'autres ensembles en France et en Europe, nous informer sur d'autres modalités de prise en charge au sein des universités. Une étude, réalisée par Alix Charpentier et supervisée par Marie-Christine Bordeaux, a été menée et s'est avérée riche d'enseignements. Elle montre une très grande diversité, voire hétérogénéité, de ces ensembles, mais relève aussi quelques éléments qui permettent de les caractériser : la combinaison d'accueil, aussi ouvert que possible, de praticiens amateurs, et d'exigence de qualité ; l'amplitude des répertoires, du répertoire classique à la musique contemporaine, sans oublier les répertoires des musiques actuelles, les ciné-concerts, etc. ; les commandes régulières à des compositeurs contemporains ; les créations mêlant musique et danse, musique et théâtre et, plus largement, les projets interdisciplinaires.

Certains enseignements de l'étude nous ont surpris, comme la dimension intergénérationnelle, plus importante que nous ne l'imaginions, ou les chiffres de fréquentation des concerts. Certes, les enquêtes sociologiques sur les pratiques en amateur nous ont appris que les groupes amateurs peuvent compter sur un solide réseau de proches pour constituer leurs publics. À lire les chiffres de fréquentation, les ensembles universitaires ont peut-être un nombre impressionnant de proches et d'amis, mais force est de constater qu'ils sont également reconnus comme des ensembles de musique de haut niveau : cette combinaison de sociabilités actives et de qualité artistique reconnue paraît, en effet, caractéristique de ces ensembles. Nous avons enfin constaté que l'élément de loin le plus hétérogène est la modalité de prise en charge au sein des universités. Cela laisse penser que, bien qu'il s'agisse là de fonctions assez traditionnelles au vu de l'ancienneté de nombreux ensembles, celles-ci ne sont pas encore assez perçues ni organisées comme une offre de services de pratiques artistiques, en somme comme un service public culturel.

Cette enquête a permis d'analyser, parmi 71 ensembles identifiés, 43 ensembles qui ont répondu à un questionnaire détaillé et avec qui des entretiens complémentaires ont été menés. Le matériau recueilli est si riche que nous avons décidé d'en publier une synthèse pour le partager avec les autres ensembles universitaires et les réseaux intéressés par ces pratiques, et de mettre à disposition, sur demande, les données recueillies et le verbatim des entretiens pour de futures recherches sur ces ensembles, qui méritent d'être mieux connus. Nous souhaitons que ce travail puisse être utile aux responsables universitaires et aux directeurs et directrices artistiques de ces ensembles. Nous espérons enfin qu'il suscitera, plus largement, de l'intérêt pour le rôle culturel des universités dans les campus et, au-delà, dans les territoires.

Patrick Lévy, coordinateur de l'Idex Université Grenoble Alpes

# ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ComUE : Communauté d'Universités et d'Établissements

CA : Conseil d'administration

CNSMDP ou CNSM : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

CNSMD : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon

CNRR (de Marseille) : Conservatoire National à Rayonnement Régional de Marseille

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires

CRR : Conservatoire à Rayonnement Régional (anciennement CNR – Conservatoire National de Région)

Drac : Direction régionale des affaires culturelles

Idex : Initiative d'excellence

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

PSL : Paris Sciences et Lettres

PSPBB : Pôle Supérieur de Paris Boulogne-Billancourt

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UE : Unité d'enseignement

UEL ou UE libre : Unité d'enseignement libre

# TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	2
Abréviations et acronymes.....	4
Partie 1 : Synthèse de l'enquête.....	6
Partie 2 : Données détaillées de l'Enquête.....	11
1. Caractéristiques des ensembles.....	13
2. Gouvernance et rattachements institutionnels.....	18
3. Budget.....	20
4. Personnels.....	26
5. Liens avec la formation.....	28
6. Activités.....	31
7. Choix artistiques.....	34
8. Communication.....	38
Conclusion.....	39
Liste des personnes interrogées.....	40

# PARTIE 1 : SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE

## 1. L'enquête

- Nombre d'ensembles identifiés et contactés : 71 dont 28 chœurs, 35 orchestres et 8 associations regroupant chœurs et orchestres.
- Nombre d'ensembles ayant répondu à l'enquête : 43, soit 66% des ensembles présents en France qui ont été contactés. Parmi ces 43 ensembles se trouvent 15 chœurs, 20 orchestres et 8 associations regroupant chœurs et orchestres.



**19** villes représentées

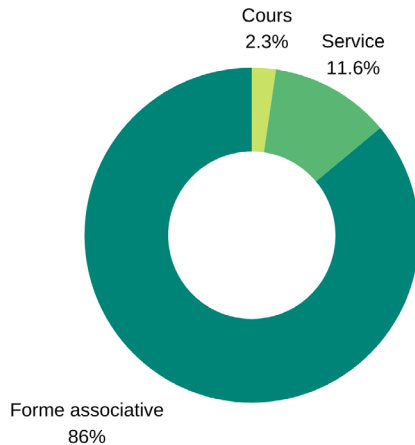


## 2. Résultats

### Statuts des ensembles et rattachements institutionnels

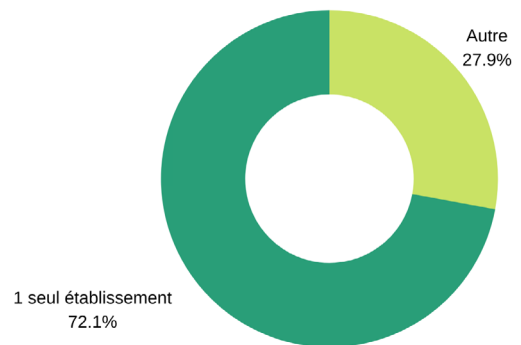
#### Statut

La grande majorité des ensembles est gérée en statut associatif, les autres sont organisés soit sous forme de cours insérés dans les formations, soit sous la forme d'un service de l'université.



#### Rattachements institutionnels

La majorité des ensembles est rattachée à un seul établissement universitaire ou interuniversitaire. Les ComUE jouent un rôle assez faible dans ces rattachements universitaires. Les autres ensembles sont soit rattachés au CROUS de leur région, soit n'ont aucun rattachement universitaire.



### Caractéristiques des ensembles

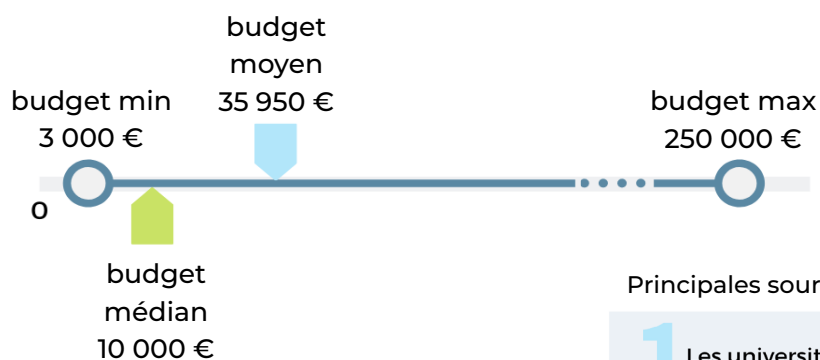
Qu'est-ce que l'orchestre universitaire «type» ?



Qu'est-ce que le chœur universitaire «type» ?



## Budgets et sources de financements



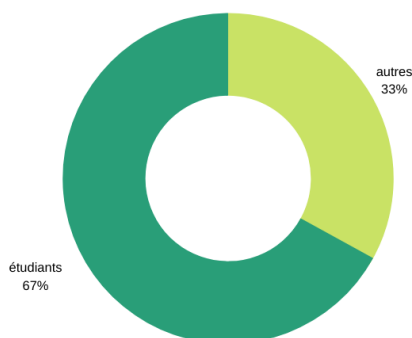
### Principales sources de financements

- 1 Les universités et grandes écoles
- 2 Les collectivités territoriales
- 3 CROUS et mécènes

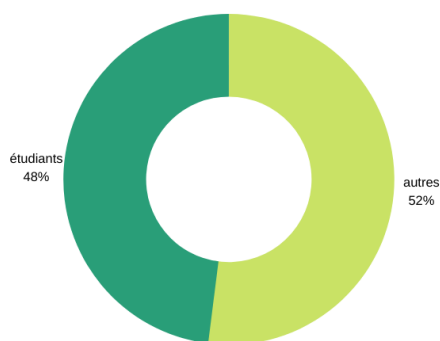
## Participation étudiante

Quel pourcentage d'étudiants ?

Dans les orchestres :  
**67%** des membres

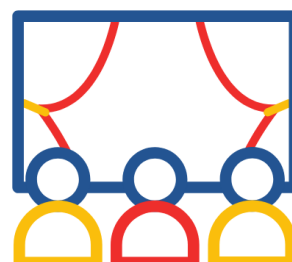


Dans les chœurs :  
**48%** des membres



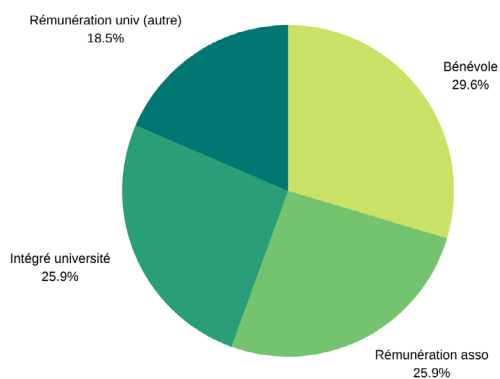
Les étudiants participent à la gouvernance des associations dans la majorité des cas.

93% des orchestres et 74% des chœurs constatent la présence d'étudiants dans le public des concerts.

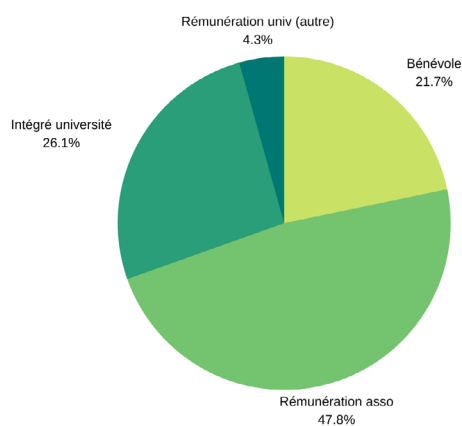


## Personnels : direction musicale, encadrants musicaux et autres fonctions

### Statut des chef-fe-s d'orchestre



### Statut des chef-fe-s de chœur

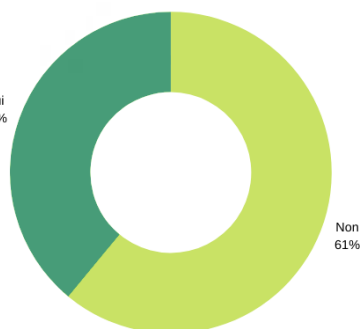


### Outre la direction musicale : d'autres personnels ?

**43%** des orchestres...



Oui  
39%



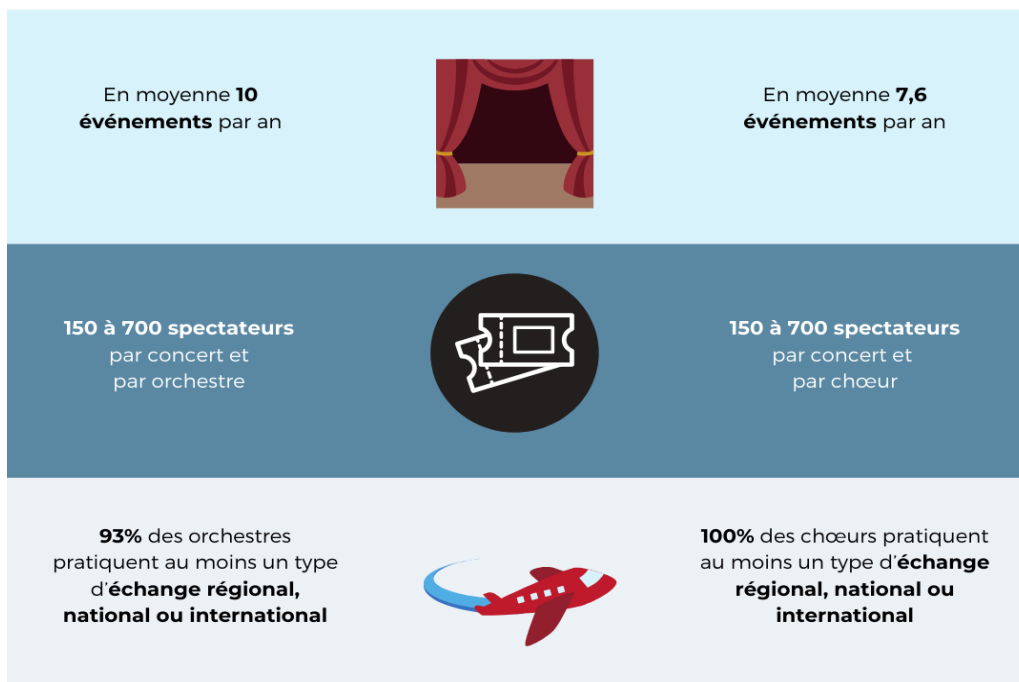
...et **39%** des chœurs

... ont d'autres moyens humains rémunérés :  
encadrement musical, régie, communication, administration, etc.

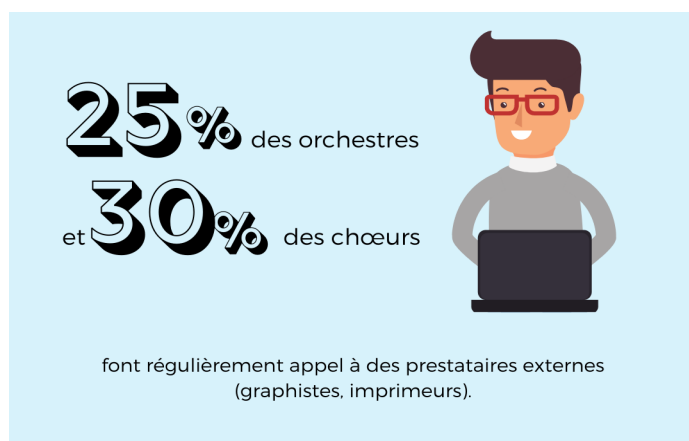
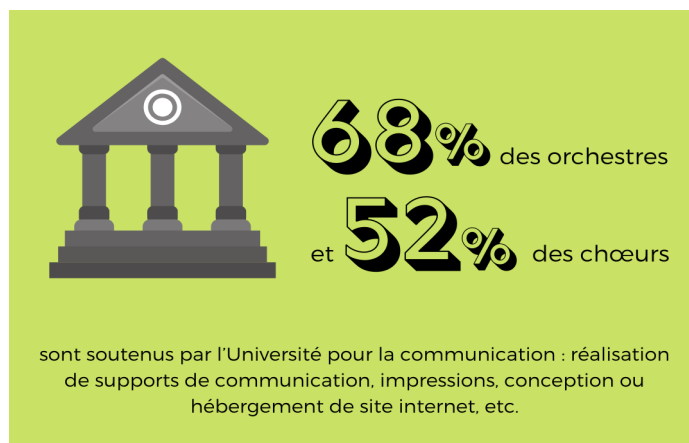
## Activités

### Orchestres

### Chœurs



## Communication



# PARTIE 2 : DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ENQUÊTE

## Ensembles interrogés

### A. Orchestres

Nom de l'orchestre	Direction	Nombre de musiciens	Part d'étudiants
<b>Orchestre Universitaire de Picardie (Amiens)</b>	Nicolas Lefevre et Luc Bonnaille	60	>50%
<b>Orchestre Universitaire de Besançon Franche-Comté</b>	Loïc Sébile	Sympho : 50 à 60 Big Band : 20	60%
<b>Orchestre Universitaire de Bordeaux</b>	Jean-Louis Laugier et Carmelo Di Primo	35 à 40	80 à 90%
<b>Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand</b>	Jean-Louis Jam	20 à 30	25%
<b>Orchestre des Campus de Grenoble (OCG)</b>	Pierre-Adrien Théo	80	50%
<b>Orchestre Universitaire de Lille (OUL)</b>	Mathieu Braud	Sympho : 80 Chambre : 20 à 30	70%
<b>AMOSUD - Académie Musicale Orchestre Symphonique Universitaire de la Doua (Lyon)</b>	Boris Kapfer	30	60%
<b>Ensemble Orchestral de l'Université Lyon 2</b>	Laetitia Garric	45 à 50	100%
<b>Orchestre Jean Moulin Lyon 3 « Lyon 3 Orchestra »</b>	Thierry Vaysse	70	80%
<b>Orchestre Symphonique des Grandes Écoles de Lyon (OSGEL)</b>	Pierre-Louis de Laporte	40	90%
<b>Orchestre Symphonique INSA-Universités (Lyon) (OSIU)</b>	Hugo Peraldo	70	50%
<b>Orchestres du Plateau de Saclay (OPS)</b>	Emmanuel Calef (sympho) et Stéphane Alston (harmonie)	Sympho : 60 Harmonie : 30	>90%
<b>Orchestre Symphonique interUniversitaire de Paris (OSiUP)</b>	Mehdi Lougraïda	90	45%
<b>Mélo'dix (Orchestre Symphonique de l'Université Paris-Nanterre)</b>	Fabrice Parmentier	40	>50%
<b>Orchestre Opus 76 (Rouen)</b>	Tristan Benveniste	60	50%
<b>OMUSE – Orchestre des Musiciens de l'Université de Saint-Étienne</b>	-	30	70%
<b>Orchestre Universitaire de Strasbourg (OUS)</b>	Corinna Niemeyer	75	70 à 80%
<b>Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse (OSET)</b>	Valerio Civano	120	90%
<b>Orchestre Universitaire de Tours (OUT)</b>	Martial Djebre	80	60%

## B. Chœurs

Nom du chœur	Direction	Nombre de choristes	Part d'étudiants
<b>Chœur Universitaire de Picardie (Amiens)</b>	Flore Sagnier	135	50%
<b>Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand</b>	Michel Floriot	70 à 80	70 à 80%
<b>Chœur Universitaire de Grenoble (CUG)</b>	Anne Laffilhe	Environ 80	55%
<b>Chœur de l'Université du Mans</b>	Evelyne Béché	100 à 120	<5%
<b>Chœur de l'Université Catholique de Lille</b>	Pierre-Yves Gronier et Catherine Blary	100	33%
<b>Chœurs de l'Université Catholique de Lyon</b>	Pascal Adoumbou	École : 10 à 25 Concert : 40	100% 10%
<b>Chœur Universitaire de Nantes</b>	Pierre-Louis Bonamy	100	40 à 45%
<b>Chœur de l'Université d'Orléans</b>	Cécile André	46	13%
<b>Chœur interuniversitaire de Paris</b>	Samuel Machado	40 à 50	10 à 30%
<b>La Clef des Chants Ensemble (Paris)</b>	Benoît Reeves	150	80 à 85%
<b>Chœur du Campus Paris-Saclay à Orsay</b>	Samuel Machado	87	<5%
<b>Chorale Universitaire de Rouen</b>	Justine Desannaux	60	25%
<b>Petit Chœur de l'Université de Saint-Étienne</b>	Étudiants en master musicologie/conservatoire	25	75%
<b>Chœur SUP'Vocalis (Saint-Étienne)</b>	Luc Thelin	36	20%
<b>Cho-U – Chorale des Universités de Strasbourg</b>	Annick Desbizet	50	30 à 40%

## C. Structures comprenant chœur(s) et orchestre(s)

Nom de la structure	Direction	Nombre de membres	Part d'étudiants
<b>Vox Campus – Chœur et Orchestre de l'Université d'Angers</b>	Olivier Villeret	Orchestre : 50 Chœur : 120	O : 90% C : 33%
<b>COUR – Chœur et Orchestre Universitaire Régional de Caen Normandie</b>	Didier Horry	Harmonie : 50 Cordes : 20 à 25 Chœur : 80	60 à 65%
<b>AECOR – Association Étudiante de la Chorale et de l'Orchestre de Rockefeller (Université Lyon 1)</b>	Étudiants	Orchestre : 50 Chœur : 40	100%
<b>Ensembles musicaux d'Aix-Marseille Université (CHORAMU, OSAMU et Big Band)</b>	Sébastien Boin (orchestre), Patrick Luppi (chœur)	Orchestre : 50 Chœur : 50 Big band : 25	O : 33% C : 66% BB : 50%
<b>Orchestre et Chœur de Paris Sciences et Lettres (Orchestre et Chœur PSL)</b>	Johan Farjot	Orchestre : 80 Chœur : 80	O : 70 à 75% C : 50%

Nom de la structure	Direction	Nombre de membres	Part d'étudiants
<b>COSU – Chœur &amp; Orchestre Sorbonne Université</b>	Corinna Niemeyer (orchestre), Ariel Alonso (chœur)	Orchestre : 70 Chœur : 30 à 35	99%
<b>COGE – Chœurs et Orchestres des Grandes Écoles (Paris)</b>	Nicolas Agullo (orch sympho), Jean-Sébastien Nicolas (chœur sympho), Jordan Gudefin (orch phil), Frédéric Pineau (chœur phil), Rémi Aguirre Zubiri (ens vocal)	400 sur les 5 formations	50 à 60%
<b>O.C.U.P. – Orchestre et Chœur des Universités de Paris</b>	Carlos Dourthé (orchestre) Guillaume Connesson (chœur)	Orchestre : 50 Chœur : 120 à 130	>50%

## 1. Caractéristiques des ensembles

### ORCHESTRES

*Parmi les 29 orchestres interrogés, l'orchestre universitaire « type » est composé de 60 musiciens (au minimum 25, au maximum 120), dont environ 63% d'étudiants. Il est dirigé par un-e chef-fe permanent-e (86% des cas), professionnel-le (82% des cas) et rémunéré-e (68% des cas). Dans seulement 31% des cas, la direction musicale est assistée par des encadrants professionnels.*

*Il a un effectif d'orchestre symphonique, c'est-à-dire qu'il est composé d'instruments des quatre familles (cordes, bois, cuivres et percussions), en nombre suffisant pour aborder la plupart des œuvres symphoniques à partir de la période romantique. Il comporte éventuellement une ou des formations réduites de musique de chambre (45% des cas). Il y a cependant quelques exceptions : 7 structures regroupent plusieurs orchestres (symphonique, harmonie, chambre/cordes, Big Band, etc.) C'est le cas par exemple des Orchestres du Plateau de Saclay, composés d'un orchestre symphonique et d'un orchestre d'harmonie (vents et percussions), ou de l'Orchestre Universitaire de Lille, qui regroupe dans sa structure un orchestre symphonique de 80 musiciens et un orchestre de chambre de 20 à 30 musiciens.*

*L'orchestre universitaire type a en moyenne 24 ans d'existence : les plus anciens ayant existé depuis les années 1960 (Orchestre Universitaire de Strasbourg fondé en 1961, Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand en 1965), le plus récent ayant vu le jour en 2015 (Orchestre Symphonique d'Aix-Marseille Université).*

### Direction musicale

Dans la grande majorité des orchestres universitaires interrogés, la direction musicale est assurée par un chef ou une cheffe titulaire, employé-e de manière permanente (durée d'engagement tacite ou contractuelle supérieure à un an).

Deux grandes catégories de profils peuvent être distinguées :

- Des jeunes chef-fe-s professionnel-le-s autour de 30 ans, qui ont par ailleurs des activités d'assistant-e

auprès de grands ensembles professionnels (opéras, orchestres nationaux ou régionaux) ou d'instrumentiste d'orchestre. Certain-e-s poursuivent également en parallèle un cursus de perfectionnement en direction d'orchestre. La direction d'un orchestre universitaire est pour ces chef-fe-s un tremplin intéressant pour débiter leur carrière.

- Des universitaires (musicologues ou ayant une double formation), qui dirigent leur ensemble depuis plusieurs années (pendant toute leur carrière dans certains cas). Certains continuent leur activité de direction après la retraite, et sont dans la plupart des cas missionnés par l'université pour diriger l'orchestre universitaire. Ils exercent par ailleurs leurs fonctions d'enseignement et/ou de recherche, mais n'ont généralement pas d'autre activité musicale professionnelle.

Sur 28 chef-fe-s d'orchestre titulaires, seulement 2 sont des femmes (7%). Seuls 3 orchestres sont parfois dirigés par un-e assistant-e. Deux orchestres (Orchestre Universitaire de Picardie et Orchestre Universitaire de Bordeaux) ont deux chefs qui se partagent la direction musicale.

*« Les deux chefs d'orchestre sont issus d'auditions qui ont eu lieu après le départ de l'ancien chef. L'orchestre ne parvenant pas à les départager, les deux sont restés et se complètent car ils abordent des répertoires différents et travaillent bien ensemble. Luc Bonnaillie est chef d'orchestre de métier formé au CNSM de Paris ; Nicolas Lefèvre est musicien et chef d'orchestre jazz et directeur artistique du Festival Jazz du Plateau Picard. » (présidente de l'Orchestre Universitaire de Picardie)*

*« L'Orchestre Universitaire de Bordeaux a été fondé en 1972 par un maître de conférences de latin et pianiste, Jean-Louis Laugier, qui est resté même aujourd'hui, à plus de 80 ans, un personnage central de l'orchestre. Son successeur à la tête de l'orchestre, Carmelo Di Primo, est chercheur à l'Inserm et était auparavant clarinettiste dans l'orchestre. » (président de l'Orchestre Universitaire de Bordeaux)*

Deux orchestres (AECOR et OMUSE) confient leur direction musicale à plusieurs étudiants : dans le cas de l'AECOR, ce sont des étudiants bénévoles issus de filières médicales, tandis qu'à l'OMUSE ce sont des étudiants en double cursus au Conservatoire et en Musicologie, qui sont rémunérés comme vacataires (voir [5. LIENS AVEC LA FORMATION](#)).

Les chefs bénévoles sont plus courants dans les orchestres universitaires que dans les chœurs. Les chefs d'orchestre bénévoles sont le plus souvent des professionnels ayant plusieurs autres activités et une carrière déjà développée (O.C.U.P., OSET, Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand).

*« L'orchestre a plus de 50 ans, et est dirigé par le même chef depuis ses débuts. L'encadrement repose beaucoup sur le chef, assisté par les chefs de pupitre qui sont des membres de droit du conseil d'administration. Tout le monde est strictement bénévole. Personne n'est rémunéré : ni les solistes, ni les chefs de pupitre. Le premier violon est professeur des écoles, le second violon est journaliste, le chef de pupitre des violoncelles est ingénieur. L'orchestre est un orchestre amateur, ainsi même si des professionnels de la musique qui sont des amis de l'orchestre viennent jouer, ils sont également considérés comme amateurs bénévoles et il n'y a pas de distinction entre amateurs et professionnels. » (président de l'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand)*

## Encadrement musical

En plus du chef d'orchestre, certains ensembles travaillent avec des musiciens professionnels pour l'encadrement ponctuel de répétitions partielles (Orchestre Universitaire de Lille, COGE), de manière bénévole ou rémunérée.

*« [L'orchestre] travaille en collaboration avec l'Orchestre National de Lille pour l'encadrement musical : sept solistes de l'ONL font travailler les pupitres en partielles. L'an dernier, ils étaient bénévoles, mais depuis cette année [2017-2018], ils sont rémunérés dans le cadre d'une convention avec l'Université. » (président de l'Orchestre Universitaire de Lille)*

*« Pour certaines répétitions en partielles ou par pupitre, des connaissances des chefs viennent bénévolement pour faire travailler les musiciens séparément. » (présidente de Musique en Grandes Écoles, association porteuse du COGE – Chœurs et Orchestres des Grandes Écoles de Paris)*



D'autres ont des encadrants ou chefs de pupitres professionnels permanents : c'est le cas du COSU (Chœur et Orchestre Sorbonne Université) et de l'Orchestre des Campus de Grenoble. L'Orchestre du COSU est encadré par une cheffe d'orchestre, un chef assistant, et 5 encadrants professionnels pour les cordes. L'Orchestre des Campus de Grenoble a 7 encadrants professionnels (violon 1, violon 2, alto, violoncelle, contrebasse, hautbois et cor) rémunérés et présents à la plupart des répétitions.

### Musique de chambre et formations réduites

Quelques structures ont un ensemble de chambre ou baroque permanent, comme l'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse (OSET) ou l'Orchestre Universitaire de Lille (OUL). L'Orchestre Universitaire de Strasbourg (OUS) propose une session de musique de chambre récurrente. D'autres, plus nombreuses, permettent aux musiciens de se constituer et se produire en groupes de musique de chambre de manière plus autonome et plus variable selon les années (Lyon 3 Orchestra, Orchestre Symphonique Insa-Universités, COSU), la plupart du temps en première partie d'un concert de la formation complète, ou bien lors d'actions de médiation en lien avec la programmation symphonique, comme c'est le cas au COSU.

- **Ensemble permanent de chambre ou de musique baroque, exemple de Toulouse :**

« Chaque semestre, l'orchestre monte un programme symphonique et un programme en orchestre réduit (baroque ou classique). Un ensemble de flûtes a été constitué depuis la rentrée 2017. Les musiciens peuvent également participer à des formations de musique de chambre, soit de manière libre en bénéficiant d'un accompagnement de l'association, soit sur demande pour un besoin spécifique. » (vice-président de l'OSET – Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse)

- **Session de musique de chambre intercalée entre les sessions symphoniques, exemple de Strasbourg :**

« Après les concerts de décembre [en formation symphonique] a lieu une "petite session" de musique de chambre, en petits ensembles constitués par les musiciens, pour des concerts fin janvier/début février. Cette session se déroule pendant les périodes d'examens des étudiants, ce qui laisse le choix à chacun de participer ou de se concentrer plutôt sur ses examens. » (président de l'Orchestre Universitaire de Strasbourg)

- **Formations de musique de chambre plus autonomes, trois exemples :**

« La structure ne compte qu'un seul ensemble : l'orchestre fonctionne toujours au complet. Des premières parties de concert peuvent être assurées par des petits groupes, pianistes ou formations réduites exceptionnelles lorsque les morceaux ne font pas jouer tous les musiciens. » (présidente du « Lyon 3 Orchestra »)

« Des petits ensembles de musique de chambre sont formés et travaillent en autonomie suivant la volonté des musiciens. L'orchestre apporte simplement le support organisationnel : matériel, salle de répétition. Cette année, 5 à 6 formations ont été constituées. » (président de l'Orchestre Symphonique INSA-Universités)

« En plus des concerts principaux, le COSU propose de nombreux programmes en formations réduites (ensemble de musique de chambre, chœur seul...) : des "Pauses musique" le midi, qui font la médiation avec les œuvres jouées en grande formation (par exemple : Fanfare pour La Péri de Dukas que l'on retrouve dans le programme de mai 2018, quatuor à cordes du compositeur Salim Dada qui vient au mois d'avril 2018 pour une création avec le COSU). Ces formations interviennent également lors de nombreux événements institutionnels qui jalonnent l'année universitaire : cérémonies, célébrations... » (administratrice du COSU)

## CHŒURS

Parmi les 23 chœurs interrogés, le chœur universitaire « type » comporte 70 choristes (allant de 18 pour le plus petit chœur à 180 pour le plus grand), dont un peu moins de 50% d'étudiants. Sept chœurs ont une part d'étudiants inférieure à 25% des choristes, certains d'entre eux n'ayant qu'1 ou 2 choristes étudiant-e-s.

Le chœur universitaire « type » est dirigé par un-e chef-fe professionnel-le (91% des cas), permanent-e (87% des cas) et rémunéré-e (74% des cas), sans autres encadrants professionnels réguliers (seulement 27% des cas). Il ne possède des formations réduites – petit chœur, ensemble vocal, quatuor vocal – que dans 19% des cas. Il a en moyenne 30 ans d'existence : les deux chœurs les plus anciens (Chœur Universitaire de Grenoble et Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand) ont été fondés en 1946 et 1956 respectivement, tandis que les 5 chœurs les plus récents ont vu le jour après 2010.

### Direction musicale

Parmi les chœurs interrogés, presque tous (91%) sont dirigés par un ou une chef-fe professionnel-le. La direction musicale est assurée de manière permanente par une seule personne dans 87% des cas, et elle fait l'objet d'une rémunération dans 74% des cas.

Les profils des chef-fes de chœur sont plus variés que ceux des chef-fes d'orchestre : certains correspondent aux deux catégories identifiées parmi les chef-fes d'orchestre, mais le nombre de chef-fes de chœur ayant en parallèle des activités d'enseignement (en école de musique, dans l'enseignement secondaire ou supérieur) est plus important. Les chef-fes de chœurs universitaires ont tendance à se spécialiser davantage dans la direction d'ensembles amateurs, et à diriger plusieurs ensembles de manière permanente. Le nombre de femmes à la tête des chœurs universitaires est lui aussi plus important, puisque les femmes représentent 30% des chef-fes de chœurs titulaires. La présence d'assistant-e-s permanent-e-s est plus constatée parmi les chœurs que parmi les orchestres, mais tout de même limitée (5 chœurs sur 26).

*« En tant que directrice artistique, [la cheffe de chœur] est responsable du choix des œuvres, mais aussi d'amener le chœur vers le niveau permettant leur exécution, ce qui a contribué à développer considérablement le niveau musical du chœur ces dernières années. » (président du Chœur Universitaire de Grenoble)*

*« Le chef de chœur actuel depuis septembre 2017 est professeur de musique dans l'enseignement secondaire. Les profils de chefs varient selon les personnes : le précédent chef de chœur était un étudiant de conservatoire pour qui la direction du chœur représentait une première expérience professionnelle. (...) Le chef de chœur est bénévole et reste aussi longtemps qu'il ou elle le souhaite (entre 5 et 10 ans en moyenne). » (président de la Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand)*

### Encadrement musical

La plupart des chœurs universitaires recrutent des musiciens accompagnateurs de manière ponctuelle en fonction des programmes musicaux, mais certains chœurs emploient un pianiste ou organiste accompagnateur de manière permanente (Chœur de l'Université du Mans, Chœurs de l'UCLy). Quelques ensembles ont un assistant chef de chœur et/ou une personne responsable de la technique vocale (COSU, CUG à partir de 2019).

*« Le chœur de l'O.C.U.P. est dirigé par le compositeur Guillaume Connesson depuis 2007. [...] Un assistant chef de chœur dirige des répétitions de pupitre du chœur, qui a également une accompagnatrice permanente. » (responsable des formations orchestre et chœur de l'O.C.U.P. – Orchestre et Chœur des Universités de Paris)*

*« Le chœur du COSU est encadré par un chef de chœur (chef remplaçant pour le 1er semestre de cette année universitaire 2017-2018), une pianiste répétitrice et une personne chargée de la technique vocale. » (administratrice du COSU)*

Les ensembles du COGE n'ont pas de chefs assistants, mais l'association propose des cours de chant subventionnés par le COGE pour les choristes et instrumentistes.

### Formations réduites

Les formations réduites permanentes sont très rares parmi les chœurs.

Certains ensembles, comme le Chœur Universitaire de Grenoble et le Chœur de l'Université du Mans, ont eu à une époque plusieurs formations au sein de la même structure, ce qui donne plus de flexibilité pour répondre à des demandes ou monter des projets sur de plus courts délais, mais ont abandonné ce fonctionnement pour privilégier la cohésion du grand chœur et simplifier l'organisation.

*« Un "petit chœur" d'une vingtaine de choristes existait par le passé en plus du "grand chœur". Cette activité a été abandonnée en faveur de la cohésion du grand chœur, mais il est possible qu'une telle formation soit de nouveau constituée dans les saisons à venir pour plus de réactivité sur l'organisation d'événements. » (présidente du Chœur de l'Université du Mans)*

Le Chœur Universitaire de Grenoble n'a pas de formations réduites<sup>1</sup>. Historiquement, la cohabitation de plusieurs ensembles au sein de la même structure, bien qu'initialement positive puisque synonyme d'une période de forte activité dans les années 1980 et 1990, a été source de difficultés internes qui ont mené l'association au bord de la disparition dans les années 2000. Pour cette raison, l'association tient aujourd'hui à concentrer ses efforts sur un seul chœur, en créant parfois des petits groupes pour répondre à des demandes ponctuelles, comme par exemple un projet du CROUS, la cérémonie des Vœux de l'université, ou une intervention dans le cadre d'une exposition au Musée Dauphinois.

L'O.C.U.P. (Orchestre et Chœur des Universités de Paris) a remis en place en 2017-2018 un ensemble vocal d'une vingtaine de personnes appelé « Petit Chœur de l'O.C.U.P. » et placé sous la direction de l'assistant chef de chœur.

### Part d'étudiants

La part d'étudiants est moins importante au sein des chœurs que des orchestres.

Certains chœurs ont des difficultés à rajeunir leur effectif (Chœur du Campus Paris-Saclay à Orsay, Chœur de l'Université d'Orléans), même si les chanteurs non-étudiants plus expérimentés représentent un atout pour certains chœurs (UCLy, CUG).

*« Les bonnes années, on peut avoir 2 ou 3 étudiants, mais généralement assez peu (cette année, une seule sur 87 choristes). Les répétitions ont lieu tard le soir en semaine, ce qui rebute un peu les étudiants, et la moyenne d'âge du groupe peut être intimidante pour un étudiant seul : il faudrait qu'un groupe de 10 étudiants arrive en même temps pour l'équilibrer. [...] Un atelier culturel avec UE libre associée à la participation au chœur a été mis en place à la rentrée 2017 dans l'espoir d'encourager plus d'étudiants à s'inscrire, mais il n'y a pas d'inscrits pour l'instant. » (président du Chœur du Campus Paris-Saclay à Orsay)*

*« Les étudiants et personnels universitaires sont admis sans condition de niveau. Pour les extérieurs, un certain niveau musical est demandé pour que ces personnes apportent véritablement quelque chose au chœur et aident à tirer le niveau vers le haut. » (président du Chœur Universitaire de Grenoble)*

*« L'association des Chœurs de l'Université Catholique de Lyon comprend deux formations : un chœur "école" qui accueille entre 10 et 30 étudiants par semestre, et un chœur de concert composé d'environ 40 choristes confirmés. Les effectifs du chœur école sont variables selon les années, et sa composition est toujours à 100% étudiante. Son objectif est de permettre à tout étudiant de s'initier au chant choral, de travailler sur la diction et le souffle. Le chœur de concert est composé de personnels, de quelques étudiants issus du chœur école, d'étudiants extérieurs à l'université et d'autres choristes extérieurs (souvent des amateurs de bon niveau qui font partie de plusieurs chœurs). La part d'étudiants dans le chœur de concert est d'environ 10% à 15% selon les années, avec des étudiants provenant de l'UCLy et parfois d'autres universités lyonnaises.*

---

<sup>1</sup> Lorsque sont cités des entretiens qui ont été transcrits de manière synthétique, c'est la transcription synthétique qui est reportée dans ce document avec une présentation différente des transcriptions littérales.

*Ce chœur accueille des choristes plus confirmés sachant lire la musique et demande plus d'investissement personnel. » (président des Chœurs de l'Université Catholique de Lyon)*

Ceci semble être un reflet de l'état actuel du chant choral en France et de son manque d'attractivité pour les jeunes, ce qui n'est pas le cas dans des pays ayant une tradition plus forte du chant choral comme l'Allemagne ou les pays anglo-saxons. Les chœurs universitaires français accueillent pour la plupart chaque année des étudiants internationaux issus de ces pays, y compris les chœurs à faible part d'étudiants.

*« Bien que les étudiants soient prioritaires à l'inscription et admis sans audition, tout comme les personnels de l'université, le chœur comprend toutefois très peu d'étudiants. Il est composé principalement d'anciens étudiants, de personnels et conjoints de personnels. Beaucoup d'étudiants allemands en Erasmus rejoignent le Chœur car la culture du chant choral est plus répandue en Allemagne, mais les étudiants français ont tendance à trouver cela ringard. » (présidente du Chœur de l'Université du Mans)*

*« [Le Chœur interuniversitaire de Paris] recrute via les organismes d'accueil d'étudiants et a un point d'implantation à la Cité Internationale Universitaire, ce qui fait venir beaucoup de jeunes étrangers. L'accueil de choristes étudiants étrangers est positif pour le chœur car les étudiants anglais et allemands chantent très bien, mais le point négatif est qu'ils ne restent pour la plupart que 6 mois. » (membre du CA du Chœur interuniversitaire de Paris)*

## 2. Gouvernance et rattachements institutionnels

### Rattachements institutionnels

*La majorité des ensembles sont rattachés à un seul établissement universitaire ou interuniversitaire. Les ComUE jouent un rôle assez faible dans ces rattachements universitaires. Les autres ensembles sont soit rattachés au CROUS de leur région, soit n'ont aucun rattachement universitaire.*

- **31 ensembles** sont rattachés à un établissement seul (Université, Grande école ou Université catholique), dont 19 ayant une dimension interuniversitaire.
- **7 ensembles** seulement sont soutenus par des ComUE, alors que 33 sont dans des sites où une (ou plusieurs) ComUE existe(nt).
- **2 ensembles** sont liés au CROUS de leur région : l'O.C.U.P. dont la coordination est assurée par une personne employée par le CROUS de Paris, et l'Orchestre Universitaire de Besançon qui a une convention avec le CROUS de Besançon pour l'organisation du Jazz Club (atelier d'improvisation jazz), l'une des trois activités de cette association.
- **3 ensembles** ne sont associés à aucun établissement : c'est le cas de l'orchestre Opus 76, qui a été pensé à sa création comme un orchestre étudiant mais n'a pas développé de liens formels avec l'université, du Chœur interuniversitaire de Paris, qui était soutenu jusqu'en 2015 par les universités Paris 6 et Paris 7, et du COGE, qui est en lien avec les Grandes Écoles par ses membres mais n'est pas soutenu officiellement par une institution.
- **3 ensembles** (Orchestres Universitaires de Lille et de Bordeaux, Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse) sont soutenus par plusieurs universités mais pas par la ComUE.

*« [L'Orchestre Universitaire de Lille est subventionné] à plus de moitié par les universités de Lille et rattachée aux trois services culturels. Dans le cadre de la fusion des trois universités au 1er janvier 2018, l'orchestre est en discussion pour être rattaché directement à la culture et à la vie étudiante. » (président de l'Orchestre Universitaire de Lille)*

L'Orchestre Universitaire de Bordeaux et l'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse sont nés chacun au sein d'une université, avant de s'ouvrir à des membres d'autres universités, puis de se rapprocher formellement de ces autres établissements par conventionnement :

*« L'orchestre est une association de type loi 1901, qui s'appelle "Orchestre Universitaire de Bordeaux" car elle concerne l'ensemble du site de Bordeaux, y compris des non-universitaires. Cette ouverture a permis d'argumenter la pertinence d'un soutien de l'Université de Bordeaux [issue de la fusion des anciennes Bordeaux 1, 2 et 4] en plus de l'Université Bordeaux Montaigne dans laquelle l'orchestre a été créé. » (président de l'Orchestre Universitaire de Bordeaux)*

L'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse a d'abord été créé en 2011 comme atelier de l'Université Toulouse 1 Capitole sous le nom « Orchestre de l'UT1 Capitole ». Une association a été créée un an plus tard pour pouvoir porter des demandes de subventions, puis a changé de nom en 2016 pour afficher sa vocation interuniversitaire. L'association est aujourd'hui domiciliée à l'Université Toulouse 1, avec une antenne à l'Université Toulouse 2 depuis la rentrée 2017-2018. Des conventions de partenariat sont signées avec chaque établissement. Lorsque le site universitaire de Toulouse bénéficiait du financement Idex, l'orchestre pouvait faire des demandes au FSDIE, ce qui l'a beaucoup aidé. L'association réfléchit donc aujourd'hui à une convention de partenariat avec la ComUE.

### Participation étudiante à la gouvernance des associations

Les étudiants participent à la gouvernance dans 70% des cas pour les chœurs et 91% pour les orchestres, c'est-à-dire que 70% des chœurs et 91% des orchestres ont des étudiants au sein du CA et/ou du bureau de l'association. 35% des chœurs et 61% des orchestres ont une majorité d'étudiants dans le bureau et/ou le CA. Le bureau est 100% étudiant dans 1 association pour les chœurs et 5 associations (22% des cas) pour les orchestres. Il ne semble pas y avoir de lien entre la composition du bureau et la présence ou non d'encadrants professionnels dans les structures dont le bureau est 100% étudiant.

On peut supposer que ce nombre remarquablement important d'étudiants dans la gouvernance des associations a des liens avec les injonctions liées aux financements des activités culturelles dans les universités, notamment les financements relatifs à la vie étudiante (cf. Sources de financements)

Certains ensembles citent en effet de tels critères nécessaires pour obtenir une labellisation ou des financements, comme la Chorale des Universités (Cho-U) de Strasbourg :

*« Pour signer la charte des associations étudiantes de l'Université de Strasbourg, il est obligatoire d'avoir une majorité d'étudiants au CA. Le CA de l'association est donc composé de 5 personnes dont 3 étudiants. Une convention avec l'Université de Strasbourg donne le statut d'association étudiante, ce qui permet de présenter des demandes de subventions aux commissions d'aide aux projets étudiants, et de bénéficier de locaux de répétition. » (présidente de la Cho-U)*

Pour la plupart des associations, ces critères semblent être respectés de manière assez naturelle du fait de la part d'étudiants membres des ensembles. Pour l'Orchestre Universitaire de Besançon Franche-Comté, le fait que le CA comporte une large majorité d'étudiants est même « très important pour l'identité de l'association. » (secrétaire de l'Orchestre Universitaire de Besançon Franche-Comté)

Pour certaines associations qui ont un nombre d'étudiants plus faible, il est plus difficile de remplir ces critères, et la participation d'étudiants à la gouvernance peut devenir une simple formalité qui ne reflète pas toujours la réalité de la vie associative. Par exemple, le Chœur de l'Université d'Orléans (46 choristes dont 6 étudiants) :

*« Le président de l'association est obligatoirement un étudiant, selon la charte des associations présentes sur le campus de l'Université d'Orléans. Cette contrainte est difficile pour la gestion du chœur, car les étudiants sont jeunes et ne peuvent pas tout gérer. Concrètement, le rôle du président est assez limité. Le travail d'organisation retombe donc sur la secrétaire, le trésorier et la cheffe de chœur, qui restent aux mêmes postes d'année en année. » (cheffe du Chœur de l'Université d'Orléans)*

Pour d'autres qui n'ont pas à remplir ce type de critères, la participation des étudiants à la gouvernance se fait ou non de manière plus naturelle.

*« Les étudiants ne prennent pas part à la gouvernance de l'association pour l'instant. L'association n'y est pas fermée, cependant comme la majorité des étudiants choristes ne restent qu'un an ou, au mieux, 2 voire 3 ans, l'association ne pourrait pas être tenue par ces étudiants. » (président des Chœurs de l'UCLy)*

« Il est prévu dans les statuts de l'association que le président et le trésorier soient étudiants. Le bureau actuel est composé à 75% d'étudiants. Une représentation proportionnelle des différents profils de choristes est souhaitée dans le bureau et le CA. » (président du Chœur Universitaire de Nantes)

### 3. Budget

Les budgets des ensembles interrogés sont d'une grande hétérogénéité, allant de 3 000 à 250 000 € par an. D'un côté du spectre, des chœurs ou orchestres seuls ayant des effectifs peu importants, de l'autre des structures comprenant au moins un chœur et un orchestre.

Budget moyen : 35 950 € environ

Budget médian<sup>2</sup> : 15 000 €

#### Données générales

L'analyse des données budgétaires récoltées lors de l'enquête est restituée ici à titre indicatif car les données ne sont pas strictement comparables les unes avec les autres. En effet, certains ensembles chiffrent les aides en nature (mise à dispositions de locaux, salaires de personnels universitaires...) tandis que d'autres ne le font pas ou seulement partiellement. Une étude plus rigoureuse et approfondie serait nécessaire pour tirer des conclusions plus exploitables sur les modèles économiques des ensembles musicaux universitaires.

	Orchestres seuls (n = 17)	Chœurs seuls (n = 15)	Chœurs + orchestres (n = 7)	Toutes structures confondues (n = 37) <sup>3</sup>
Budget moyen	21 735,29 €	14 470,00 €	111 214,29 €	35 947,30 €
Budget médian	11 000,00 €	11 500,00 €	100 000,00 €	15 000,00 €

Les budgets des ensembles interrogés sont d'une grande hétérogénéité, allant de 3 000 à 250 000 € par an.

Le budget annuel moyen est d'environ 35 950 € toutes structures confondues, tandis que le budget médian est de 15 000 € : sur les 37 associations interrogées, 19 ont un budget annuel moyen inférieur ou égal à 15 000€, tandis que 19 ont un budget annuel moyen supérieur à 15 000€. De grandes disparités existent entre les structures composées d'un chœur ou d'un orchestre seul et les structures comprenant plusieurs ensembles. Cette seconde configuration est souvent l'expression d'une ambition politique concernant la vie musicale, qui profite alors financièrement à l'ensemble des chœurs et orchestres concernés.

« L'orchestre et le chœur ont un rôle de médiation dans les grandes écoles et les universités, avec pour mission de faire découvrir les lieux et la musique. Les activités des ensembles créent du lien entre les personnes des différents établissements de PSL. » (délégué général de l'Orchestre et Chœur Paris Sciences et Lettres)

De nouvelles opportunités avec des financements comme l'Idex encouragent les universités fusionnées et regroupement d'établissements à soutenir des pratiques musicales qui fédèrent et contribuent à la visibilité de ces établissements (c'est le cas à Aix-Marseille, Sorbonne Université, PSL, Strasbourg, Grenoble), tandis que d'autres ensembles ne sont pas inclus dans les actions soutenues par l'Idex (Chœur interuniversitaire de Paris, Orchestre Symphonique interUniversitaire de Paris).

<sup>2</sup> Divise l'ensemble en deux parties égales : la moitié des ensembles ont un budget inférieur ou égal à ce chiffre, la moitié ont un budget supérieur ou égal à ce chiffre.

<sup>3</sup> Les budgets de l'Orchestre Symphonique d'Aix-Marseille Université et du Chœur d'Aix-Marseille Université sont inclus dans le calcul des budgets des orchestres seuls et des chœurs seuls, mais pas dans le calcul des budgets « toutes structures confondues » car ils ne sont pas constitués en association et sont regroupés avec un troisième ensemble (big band) au sein d'un service culturel.

« La place des orchestres est un axe qui commence à importer à plusieurs grosses universités : l'orchestre universitaire est un acteur culturel important sur les campus, a un positionnement stratégique, et est un facteur d'attractivité pour les étudiants internationaux et de rayonnement international, ce qui justifie à Strasbourg l'utilisation de l'enveloppe Idex pour le rayonnement international. » (président de l'OUS – Orchestre Universitaire de Strasbourg)

À l'inverse, certains établissements sont contraints de réduire leur engagement auprès des ensembles musicaux, comme à Caen où le poste de chargé de mission qui existait depuis 2000 au sein de l'université pour le directeur artistique du COUR (Chœur et Orchestre Universitaire Régional de Caen-Normandie) a été fermé lors du départ à la retraite du directeur artistique en 2018, obligeant l'association à repenser son organisation interne et son modèle économique.

## Sources de financements

La grande majorité des ensembles sont financés par les universités ou les écoles. Près de la moitié sont soutenues par des collectivités territoriales. On note également une participation significative des FSDIE, des CROUS et de mécènes, et à un moindre degré des Idex et des ComUE.

	Université ou école	FSDIE	CROUS	ComUE	Idex	Comités d'action sociale	BDE	Collectivités	Mécénat	Dons privés
Nombre d'ensembles concernés	29	10	7	5	6	1	1	19	7	3
Pourcentage	67%	23%	16%	12%	14%	2%	2%	44%	16%	7%

35 ensembles sur 43 reçoivent des financements d'une université et/ou du FSDIE. Une part importante des ensembles (44%) est également soutenue par une ou plusieurs collectivités territoriales (communes, départements, régions). Seuls quelques ensembles bénéficient de mécénat d'entreprise ou de dons privés.

« L'association reçoit des subventions du CROUS et du Service de la Vie Universitaire, qui sont des subventions de fonctionnement pour le matériel, mais qui ne sont pas destinées à couvrir la rémunération ou le défraiement de musiciens. » (présidente de la Cho-U)

« L'orchestre bénéficie d'une subvention annuelle de l'université qui permet d'assurer deux concerts par an. En plus de cela, l'université soutient également l'orchestre en salariant ses deux chefs et en payant la location du lieu de répétition. L'orchestre reçoit également une aide de la Métropole d'Amiens, et recevait jusqu'à l'année dernière [2016-2017] une subvention du Conseil Départemental. » (présidente de l'Orchestre Universitaire de Picardie)

« La Fondation de l'Université de Strasbourg est maintenant habilitée à récolter des fonds pour l'orchestre universitaire : les donateurs qui souhaitent faire des dons à l'orchestre peuvent passer par la Fondation. » (président de l'Orchestre Universitaire de Strasbourg)

## Financements Idex

- 20 ensembles sont liés à un établissement partenaire d'un projet Idex (25 en comptant les I-Site)
- 8 sites Idex sont concernés par les ensembles interrogés : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Paris-Saclay, PSL, Sorbonne Université, Strasbourg.
- À Bordeaux et à Lyon, pas de financements Idex pour les ensembles musicaux (Orchestre Universitaire de Bordeaux ; AMOSUD, Ensemble Orchestral de Lyon 2, Lyon 3 Orchestra, Orchestre Symphonique des Grandes Écoles de Lyon, Orchestre Symphonique Insa-Universités, Chœurs de l'UCLy, AECOR). À Lyon, cela pourrait être dû à l'absence d'un ensemble musical à vocation réellement interuniversitaire.
- Aix-Marseille : les ensembles sont gérés directement par l'université sur son budget propre.
- Strasbourg : l'orchestre universitaire obtient des financements par les appels à projets Idex pour les projets internationaux (d'un montant maximum de 10 000€ une fois par an), ainsi qu'un soutien exceptionnel de 30 000€ sur un autre fonds Idex pour les résidences d'artistes.
- Grenoble : une ligne budgétaire de 100 000€ est dédiée aux ensembles musicaux universitaires. Cette ligne comprend le financement d'un poste de chargé de projets musicaux au sein de l'université, ainsi que le soutien aux projets portés par les ensembles musicaux du site universitaire.
- Paris Sciences et Lettres : le logo de l'Idex figure sur la plaquette de l'orchestre et chœur PSL sans précisions sur l'objet des financements.
- Paris-Saclay : les Orchestres du Plateau de Saclay reçoivent des financements de la ComUE Université Paris-Saclay, dont des financements Idex pour certains concerts.
- Sorbonne Université : l'Idex participe au financement du COSU à hauteur de 150 000€ par an, mais pas au financement des autres ensembles qui se trouvent dans son périmètre (OSiUP, La Clef des Chants Ensemble, Chœur interuniversitaire de Paris). En effet, lors du rapprochement des universités Paris 4 et Paris 6 au sein de Sorbonne Université, un choix politique a été fait de concentrer les moyens universitaires sur le COSU.

« [Le Chœur interuniversitaire de Paris] a longtemps été rattaché à Jussieu, qui abritait les universités Paris 6 et Paris 7. Après le "divorce" entre Paris 6 et Paris 7, Paris 7 est partie s'installer aux Grands Moulins dans le XIIIe, mais l'association était toujours rattachée aux deux universités. Le chœur répétait dans les deux universités, était présent aux journées portes ouvertes des deux établissements et accueillait de nombreux étudiants. Cette configuration a très bien fonctionné jusqu'à un changement de politique culturelle de Paris 6 il y a deux ans [année 2015-2016] : l'université a annoncé au mois d'août la suppression de la gratuité des salles pour les associations culturelles. Le prix de location très élevé de l'amphi où répétait le chœur a grevé le budget à tel point qu'il n'était plus possible de continuer ainsi. Le chœur s'est replié vers Paris 7, qui était un local trop éloigné et isolé pour y réunir les choristes, et a donc connu une année de flottement sans lieu de répétition fixe. Finalement, un lieu de répétition a été trouvé à l'église Saint-Louis-en-l'Île, qui prête depuis l'année dernière [2016-2017] une salle au chœur. » (membre du CA du Chœur interuniversitaire de Paris)

« Une convention est signée chaque année avec l'Université Paris 6 : l'OSiUP fait partie des ateliers culturels, mais son statut n'est pas très clair. Paris 6 se rattache à Sorbonne Université, dont l'orchestre officiel est le COSU, donc l'avenir des relations avec l'université est incertain car l'OSiUP n'a pas vocation à représenter officiellement l'université. Le COSU a un positionnement différent : musiciens semi-professionnels, énormément de programmes différents dans l'année, lourds investissements, un rôle de représentation que l'OSiUP n'a pas mais ne réclame pas non plus. La convention concerne les locaux mis à disposition (un amphi pour les répétitions et 2 locaux de stockage) et prévoit que l'OSiUP donne des concerts à l'université. L'association demande également des subventions à Paris 6. Au niveau institutionnel, la présidence ne soutient pas vraiment l'orchestre ; le Président de l'Université est venu à un concert l'année dernière [2016-2017] pour la première fois depuis 10 ans. » (présidente de l'OSiUP – Orchestre Symphonique interUniversitaire de Paris)



## Recettes propres

*La part moyenne de recettes propres parmi les ensembles interrogés avoisine les 45% du budget total. Là encore, une grande disparité est constatée puisque la part de recettes propres va de 0 à 100% selon les ensembles.*

Les chœurs seuls ont en moyenne une plus grande part de recettes propres (64% contre 27% pour les orchestres seuls), tandis que la part moyenne de recettes propres des structures regroupant plusieurs ensembles est de 45%. La différence importante entre les orchestres et les chœurs quant à la part de recettes propres pourrait être expliquée par le fait que les chœurs ont en moyenne des budgets annuels moins importants que les orchestres, ainsi le même montant de recettes propres couvre une part plus importante du budget d'un chœur que de celui d'un orchestre.

- **Ensembles sans recettes propres :** Ensembles musicaux d'Aix-Marseille, Orchestre Universitaire de Bordeaux

*« Les ensembles [d'Aix-Marseille Université] sont financés par un budget universitaire sans recettes propres. Les concerts sont gratuits et s'inscrivent généralement dans des moments de convivialité des personnels et étudiants. Tout cela est assez récent : la fusion a eu lieu en 2012 et l'orchestre a commencé sur l'année 2014-2015. À terme, une recherche de sponsors est envisagée. » (responsable de projets culturels Aix-Marseille Université)*

*« Jusqu'à l'an dernier [2016-2017], l'Orchestre [Universitaire de Bordeaux] avait une convention uniquement avec l'Université Bordeaux Montaigne. Le nouveau chef issu de l'Inserm a encouragé la convention qui est en cours entre l'orchestre, l'Université de Bordeaux (UB) et l'Université Bordeaux Montaigne (UBM). Dans cette convention, il est prévu que l'orchestre donne 4 concerts par an au sein des universités : 2 en décembre et 2 en avril au moment du Printemps des Universités (un concert pour chaque université dans chaque série). Dans le cadre de cette convention, les universités soutiennent les ateliers de musique classique proposés par l'orchestre à hauteur de 4 000€ par an, ce qui constitue son principal revenu. » (président de l'Orchestre Universitaire de Bordeaux)*

- **Ensembles à faible part de recettes propres (<25%) :** COSU, Orchestre Universitaire de Strasbourg, Orchestre et Chœur de PSL, Orchestres du Plateau de Saclay, Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand, AECOR, Orchestre universitaire de Picardie, OMUSE, Petit Chœur de l'Université de St-Étienne

*« La part de recettes propres est d'environ 15%. Il est question de baisser les subventions Idex et de passer par les fondations UPMC [Université Pierre et Marie Curie] et UPS [Université Paris-Sorbonne] qui fusionnent, dont le COSU devrait devenir un programme, augmentant ainsi la part de financements privés. » (administratrice du COSU)*

*« L'association reçoit un financement de PSL, des locaux mis à disposition par l'Université Dauphine, ainsi que des dons privés. Ces dons représentent environ 2/3 du budget et viennent en grande partie de donateurs privés qui payent l'ISF et défiscalisent leurs dons. Ce mode de fonctionnement est donc remis en question par la réforme annoncée de l'ISF. [...] Tous les concerts ne sont pas payants. Les recettes des concerts représentent donc une part faible du budget. » (délégué général de Musique@PSL)*

- **Ensembles à niveau moyen de recettes propres (25 à 75%) :** Orchestre des Campus de Grenoble, Chœur Universitaire de Grenoble, Orchestre Symphonique INSA-Universités, OSiUP, Vox Campus, Orchestre Universitaire de Lille, Chœur de l'Université Catholique de Lille, Chœurs de l'UCLy, Chœur Universitaire de Nantes, Orchestre Mélo'Dix, Chœur Universitaire de Picardie

La plupart des structures entrent dans cette catégorie, avec des pourcentages de recettes propres pouvant fluctuer selon les années ou les projets. Les montants et la nature des recettes propres peuvent être très différents d'un ensemble à un autre. Pour certains, comme l'Orchestre Symphonique interUniversitaire de Paris (OSiUP), les cotisations des membres représentent la majeure partie des recettes propres et une part importante des ressources de l'association, mais le cas inverse existe aussi : pour l'orchestre Mélo'dix (Paris Nanterre), les cotisations des membres sont perçues par l'université, et les recettes propres proviennent de la vente de prestations extérieures. Plusieurs ensembles citent la vente de prestations de concerts (auprès

de festivals, de concours musicaux, de centres commerciaux ou encore lors de mariages) et la vente de produits dérivés comme source de recettes propres.

« L'association fonctionne en mode projet, semestre par semestre. Le budget propre de l'association s'élève à environ 2 500 à 3 000€ par semestre (5 000 à 6 000€ par an, hors frais de répétitions du chef), ce qui comprend le cachet du chef pour les concerts, l'organisation, la location de salle. La section Musique-Études [de l'INSA Lyon] paye les répétitions du chef (70h par an) et fournit des aides sur le matériel et les locaux. L'orchestre procède également à des demandes de subventions selon les projets, et recherche des mécènes via les contacts des membres de l'orchestre. Le montant du mécénat est variable chaque semestre. Les recettes de concerts constituent une part importante des recettes propres (environ 1500€ par semestre). Les autres recettes propres proviennent des cotisations des membres et de participations rémunérées à des festivals. » (président de l'Orchestre Symphonique INSA-Universités)

« Le budget de l'association varie d'année en année car le montant des subventions est très aléatoire. Les critères pour prétendre aux subventions du FSDIE changent tous les 6 mois et peuvent impacter fortement les dossiers, comme par exemple le changement de la date de commission alors que les projets doivent être réalisés après cette date. Les cotisations annuelles des membres (25€ ou 80€ par personne) représentent 5 000€ au total, soit la plus grande partie des ressources de l'association. Les quêtes ou billetteries (très rares) pendant les concerts représentent 1 000€ par session. Les subventions du FSDIE et du dispositif équivalent pour les associations de personnels peuvent aller de 0 à 2 200€. Le bilan est à peu près équilibré chaque année. Le budget total se situe ainsi entre 7 000 et 10 000€ environ. » (présidente de l'OSiUP)

« Le principe de gratuité est appliqué à tous les concerts organisés par l'association : l'orchestre peut être invité dans le cadre de festivals qui tiennent une billetterie, mais ses concerts propres sont toujours gratuits. Ainsi les recettes propres sont constituées des ventes de produits dérivés (pulls, T-shirts), des cotisations des musiciens et des ventes de cession de spectacle en convention avec les lieux accueillants. » (président de l'Orchestre Universitaire de Lille)

« Le budget total varie d'année en année selon les projets. La subvention attribuée par l'université représente entre 4 000 et 5 000 euros. Les cotisations des membres et les recettes des concerts à l'université (gratuits pour les étudiants, enseignants et personnels, 8€ pour les personnes extérieures) sont perçues par l'université. Les recettes propres proviennent des prestations extérieures pouvant rapporter jusqu'à 8 000 euros par an (prestation pour le concours Piano Campus : 3 000€ par an, prestation au CNIT - centre commercial de La Défense : 5 000€). » (présidente de l'Orchestre Mélo'dix)

- **Ensembles à part élevée de recettes propres (>75%) :** Chœur de l'Université du Mans, Chœur du campus Paris-Saclay à Orsay, Opus 76, Chorale Universitaire de Rouen, Chœur de l'Université d'Orléans

« Les recettes propres de l'association proviennent de la vente de certains concerts, des recettes de billetterie (participation libre), de stages de pratique musicale organisés par le chœur, ainsi que de ventes ponctuelles (sacs, gâteaux) pour financer des projets de grande envergure. Le chœur propose chaque année des stages de solfège, de chœur de femmes, de chœur d'hommes et un stage de chœur mixte au mois de juillet, ouverts à tout choriste amateur, dont certains sont très largement bénéficiaires. » (présidente du Chœur de l'Université du Mans)

« Le choix a été fait dès la création de l'orchestre de ne pas dépendre des subventions. L'association touche quelques subventions publiques (de la Drac au début, aujourd'hui de la Ville de Rouen, d'un montant d'environ 1 000€), mais l'orchestre fonctionne surtout par la vente de ses prestations, émanant de sollicitations d'autres associations, ce qui privilégie les rapports humains plutôt que les dossiers de subventions impersonnels. Les recettes, qui sont à plus de 90% des recettes propres, couvrent les dépenses de fonctionnement de l'orchestre mais ne rémunèrent ni le chef ni les musiciens. » (directeur artistique de l'orchestre Opus 76)

• **Ensembles fonctionnant à 100% sur recettes propres** : COGE, SUP'Vocalis, Chœur interuniversitaire de Paris

« L'association est complètement indépendante vis-à-vis des financements extérieurs. Le soutien de Télécom Paris Tech permet d'avoir accès à un lieu de répétition à un tarif moindre, grâce aux liens tissés depuis 25 ans dans les grandes écoles. Le COGE fonctionne grâce à ses recettes propres, selon le principe suivant : les cotisations des membres servent à payer les chefs, et les entrées de concerts couvrent les frais de location de salle, de matériel et quelques autres dépenses selon les projets. Le budget total se situe autour de 100 000€ par an pour les 5 formations. » (présidente de Musique en Grandes Écoles)

« Les recettes de l'association sont constituées des cotisations des membres (50%) et des recettes de concerts (50%). Le montant de la cotisation est de 170€ pour les extérieurs, 150€ pour les enseignants et personnels universitaires et 60€ pour les étudiants. [...] La vente de billets sur BilletRéduc et un appel aux dons par HelloAsso ont plutôt bien fonctionné pour le chœur. Un dossier de demande de subvention est prêt à présenter aux universités en cas de changement de politique culturelle. » (membre du CA du Chœur interuniversitaire de Paris)

### Tarifification des concerts

Même si l'accessibilité tarifaire pour les étudiants est une préoccupation pour tous les ensembles, les pratiques varient concernant la gratuité.

Dans certains cas, la gratuité pour les étudiants est une condition imposée pour les concerts ayant lieu à l'université (Strasbourg, Amiens, Nanterre par exemple). Dans d'autres elle est voulue par l'ensemble. D'autres ensembles préfèrent appliquer des tarifs accessibles aux étudiants.

« Les concerts à l'université sont souvent gratuits ou à 5 euros. Le tarif est décidé selon l'ampleur du projet : une création importante peut amener à des tarifs plus élevés. » (Pauline Le Duc, Présidente du COUR)

« Les concerts sur le campus sont gratuits pour les étudiants et personnels à la demande de l'université [Paris Nanterre], à qui revient les recettes de billetterie pour le tarif de 8€ appliqué au public extérieur. » (présidente de l'Orchestre Mélo'Dix)

Certains ensembles comme par exemple le COSU pratiquent une tarification différente selon le type d'événement et le public attendu : concerts payants à tarif « fort » lorsqu'il s'agit de programmes en grande formation ou dans des grandes salles, concerts aux tarifs plus abordables pour les étudiants dans des lieux universitaires, concerts participatifs ou actions de médiation gratuits, etc.

Certains ensembles ont une tarification fixe appliquée à la quasi-totalité des concerts (Chœur Universitaire de Grenoble, Orchestre des Campus de Grenoble). De nombreux ensembles organisent des concerts avec participation libre.

Les concerts réalisés au profit d'une association caritative sont courants et ont généralement une tarification prédéfinie (par opposition à la participation libre).

« Les plus gros concerts organisés par l'AECOR sont caritatifs. Sur proposition de l'Université Lyon 1, les bénéficiaires des concerts vont à une association étudiante à but humanitaire ou solidaire. » (présidente de l'AECOR – Association Étudiante de la Chorale et de l'Orchestre de Rockefeller)

« Deux concerts sur les trois annuels sont à l'initiative propre de l'association qui en assume seule les frais financiers. Un concert est à l'initiative d'une association humanitaire ; le Chœur ne reçoit aucune contribution financière, mais tous les frais sont à la charge de l'association humanitaire. » (cheffe du Chœur de l'Université d'Orléans)

## 4. Personnels

### Orchestres

29% des chef-fe-s d'orchestre sont bénévoles

Parmi ces chef-fe-s bénévoles, 5 sont professionnel-le-s (environ 63% des chef-fe-s bénévoles)

45% de l'ensemble des chef-fe-s d'orchestre sont rémunéré-e-s par l'université

12 orchestres (43%) ont d'autres moyens humains rémunérés (emplois associatifs ou agents de l'université) : encadrement, régie, communication, administration...

### Chœurs

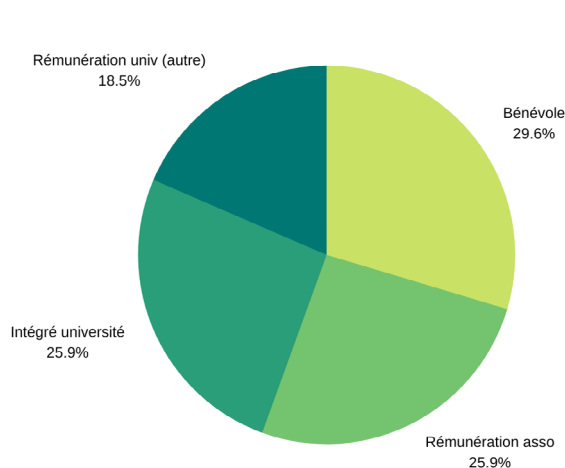
22% des chef-fe-s de chœur sont bénévoles

Parmi ces chef-fe-s bénévoles, 3 sont professionnel-le-s (60% des chef-fe-s bénévoles)

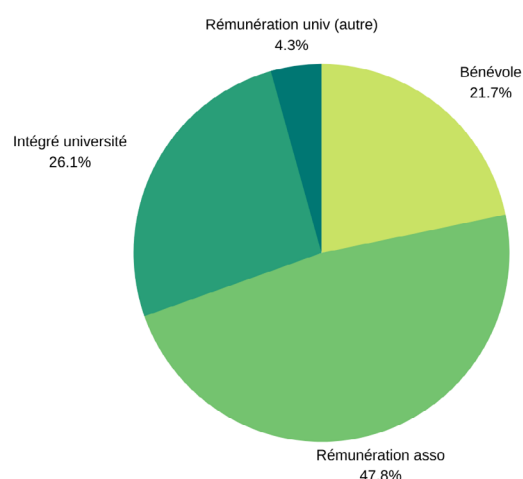
Seulement 30% de l'ensemble des chef-fe-s de chœur sont rémunéré-e-s par l'université

9 chœurs (39%) ont d'autres moyens humains rémunérés (emplois associatifs ou agents de l'université) : encadrement, régie, communication, administration...

Statut des chef-fe-s d'orchestre



Statut des chef-fe-s de chœur



Dans 43% des cas, les chef-fe-s d'orchestre sont rémunéré-e-s par l'université, tandis que les chef-fe-s de chœur ne sont rémunéré-e-s par l'université que dans 30% des cas.

Exemples de rémunération des chef-fe-s d'orchestre :

- Pas de rémunération pour les répétitions, rémunération à hauteur de 900€ par concert en formation symphonique et 500€ pour les concerts en formations réduites.
- Rémunération sous la forme d'un logement de fonction, autour de 1 700 à 1 800€ par mois
- Rémunération à hauteur de 150€ nets par service (répétition ou concert) et indemnité pour frais de transport

### Direction musicale

91% des chœurs et 82% des orchestres interrogés ont une direction musicale professionnelle. La direction musicale est assurée de manière permanente par une personne dans la majorité des cas (87% des chœurs et 86% des orchestres).

« Depuis l'année 2016-2017, l'université salarie les chefs d'orchestre en tant que vacataires de l'université, et paie leurs cachets pour les concerts. » (présidente de l'Orchestre Universitaire de Picardie)

« L'association emploie la cheffe de chœur en CDI à temps partiel. Les missions rémunérées sont les suivantes (extrait des statuts de l'association) : "La personne chef de chœur assure la direction musicale du Chœur et présente les projets musicaux de l'année aux choristes à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire. Elle enseigne la pratique du chant choral aux membres de l'association Chœur de l'Université d'Orléans lors des répétitions hebdomadaires, à l'occasion des générales, lorsqu'elle en juge la nécessité, pendant les répétitions supplémentaires. Elle agrée un choriste à l'issue d'une audition et a toute légitimité pour remettre en cause l'admission d'un choriste. Elle prend toute décision d'ordre musical, artistique ou esthétique. Elle assure la présentation des concerts au public. Elle est membre de droit du conseil d'administration avec voix délibérative et à ce titre est présente aux réunions du conseil d'administration." » (cheffe du Chœur de l'Université du Mans)

La cheffe de l'Ensemble Orchestral de Lyon 2 est une enseignante de l'université (PRAG titulaire) disposant de 21h de cours par semaine, auxquelles s'ajoutent 2 heures d'orchestre. En pratique, la direction d'orchestre n'est qu'une toute petite partie du travail nécessaire pour préparer des concerts et faire fonctionner l'orchestre. La cheffe d'orchestre investit donc de son temps au-delà du volume horaire prévu par l'université, notamment pour le travail de composition et d'arrangement nécessaire à adapter les pièces aux effectifs des instrumentistes inscrits.

Les ensembles musicaux de Saint-Étienne (Orchestre des Musiciens de l'Université de Saint-Étienne, Petit Chœur de l'Université Jean Monnet et Chœur SUP'Vocalis) sont dirigés de manière permanente par des étudiants en Master de Musicologie, employés en contrats étudiants par l'université pour l'Orchestre et le Petit Chœur, et en CDI avec rémunération par chèque emploi associatif pour le chœur SUP'Vocalis. L'Orchestre et le Petit Chœur semblent être les seuls exemples de cas où l'université propose ce type de contrat à ses étudiants pour la direction des ensembles musicaux.

Certains orchestres sont dirigés de manière bénévole par des universitaires : c'est le cas de l'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand, fondé et dirigé depuis plus de 50 ans par Jean-Louis Jam, professeur de musicologie retraité, et de l'Orchestre Universitaire de Bordeaux, fondé et dirigé jusqu'à récemment par Jean-Louis Laugier, maître de conférences de latin retraité, dont la direction est aujourd'hui assurée par Carmelo Di Primo, chercheur à l'Inserm qui était auparavant clarinettiste au sein de l'orchestre.

### Autres personnels

9 chœurs (39%) et 12 orchestres (43%) ont des moyens humains rémunérés autres que pour la direction musicale, soit employés en interne par l'association, soit employés par l'université : encadrants musicaux, régie, administration, communication, etc.

4 structures ont un salarié permanent (hors direction musicale) :

- COSU : 2 salariées dans l'association (chargée de production, chargée de communication) + 1 salariée mise à disposition par l'université (administratrice)
- PSL : 2 salariés (délégué général + régisseur général)
- OCUP : 1 responsable orchestre et chœur salariée par le CROUS
- Aix-Marseille Université : les ensembles sont gérés par le personnel du service culturel

À Grenoble, une salariée permanente travaille pour les ensembles musicaux mais est employée et rémunérée par l'université.

À Saint-Étienne, des médiateurs vie étudiante de l'université travaillent 2h/semaine (par ensemble) pour l'OMUSE et le Petit Chœur de l'Université de Saint-Étienne.

« La mission culture assure l'organisation logistique et administrative des répétitions et des concerts, la régie, les commandes de partitions, le recrutement de musiciens complémentaires, la communication... Le personnel de la mission culture, dont les ensembles musicaux ne représentent qu'une partie de l'activité, correspond à 2,5 équivalents temps plein. » (responsable de projets culturels Aix-Marseille Université)

## 5. Liens avec la formation

*De manière générale, peu d'ensembles ont des liens forts avec les structures de formation (départements de musicologie, conservatoires et autres). Les ensembles musicaux universitaires ont plutôt un positionnement de pratique musicale amateur, indépendante de la formation professionnalisante dispensée par les conservatoires.*

### Liens avec les départements de musicologie des universités

L'ensemble orchestral de Lyon 2 fait figure d'exception car il s'agit d'un cours dispensé au sein du département de musicologie de l'Université Lyon 2, qui est néanmoins ouvert aux étudiants d'autres filières.

Le COSU, bien qu'étant une association de type loi 1901, est étroitement lié à l'UFR Musique et Musicologie de Sorbonne Université (ex-Paris 4) : l'association est présidée par le directeur de l'UFR, les chefs d'orchestre et de chœur sont recrutés en tant qu'enseignants vacataires de l'université ; la direction artistique est collégiale et implique les enseignants-chercheurs de l'UFR.

L'Université Jean Monnet Saint-Étienne implique les étudiants de musicologie dans la direction des ensembles (orchestre OMUSE et Petit Chœur de l'UJM).

Plusieurs orchestres qui sont des associations indépendantes des universités sont en lien avec le département de musicologie par le biais de leur chef, comme l'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand, dirigé depuis sa création par un enseignant de musicologie aujourd'hui retraité, ou l'Orchestre Universitaire de Besançon, dont le chef enseigne la direction d'orchestre aux étudiants en musicologie de l'Université de Franche-Comté.

### Liens avec les formations spécialisées en management culturel

Plusieurs ensembles ont des liens avec des formations spécialisées en management culturel, et permettent aux étudiants de ces formations de mettre leurs enseignements en application dans le cadre de stages, d'emplois étudiants, ou bien dans le cadre d'un enseignement transversal.

Le COSU est étroitement lié aux formations de Paris-Sorbonne, notamment au Master Administration et Gestion de la Musique et au Master Médiation de la Musique : parmi les 3 emplois permanents et les 2 contrats étudiants qui composent l'équipe administrative du COSU, tous sont occupés par des personnes issues de ces deux formations. Le COSU permet aussi aux étudiants de s'investir et d'acquérir de l'expérience pendant leurs études au moyen de plusieurs autres dispositifs :

*« Trois étudiants régisseurs sont embauchés par l'association. Ce sont des étudiants de l'orchestre qui font quelques heures par an et sont responsables de la régie de l'orchestre lors des concerts. Quatre stagiaires "UE3" sont présents une journée par semaine pour valider une pratique de terrain du Master 1 Administration et Gestion de la Musique (d'autres étudiants sont au service culturel, à l'ensemble baroque et aux concerts de midi). Cette activité n'est pas rémunérée et prend place sur une année universitaire. Ces stagiaires ont entre autres comme mission de réaliser les portraits d'étudiants dans les programmes de salle. [...] Des bénévoles issus des Masters de Paris-Sorbonne sont également sollicités pour les concerts, ce qui leur permet de gagner en expérience et de valoriser leurs connaissances. » (administratrice du COSU)*

La Clef des Chants Ensemble accueille des étudiants de plusieurs universités parisiennes, dont certaines proposent une UE associée à la pratique musicale :

*« Les formules ne sont pas tout à fait les mêmes selon les universités. Des activités en plus du chant sont demandées, adaptées à leur niveau de compétence pour les former au montage de projets et à la préparation de concerts. Les étudiants sont évalués sur l'assiduité, l'implication et l'engagement personnel. » (directeur musical de La Clef des Chants Ensemble)*

La Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand a un fonctionnement similaire :

*« La vie de l'association comporte également un aspect pédagogique car les étudiants qui suivent l'option*

*validante sont amenés à participer à l'organisation du week-end de fin d'année. Il leur est également possible de s'impliquer dans le fonctionnement de l'association de diverses manières : organisation d'activités, participation au conseil d'administration... Ces exercices d'organisation logistique comptent dans leur évaluation, et permettent à ces étudiants, notamment ceux de la filière arts du spectacle, d'acquérir une première expérience dans la culture. » (président de la Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand)*

### Liens avec les structures d'enseignement supérieur de la musique

Un lien privilégié existe entre l'Orchestre et Chœur de PSL et le CNSMDP (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris), qui fait partie de PSL : des musiciens du CNSM viennent en renfort lors des tournées, et des jeunes chanteurs et chanteuses du CNSM interviennent comme solistes. Une convention est signée avec le CNSM pour faire intervenir ces étudiants.

L'O.C.U.P. fait également appel au CNSM pour proposer des solistes qui se produisent avec l'orchestre.

### Liens avec les conservatoires à rayonnement communal, intercommunal, départemental ou régional

Les relations entre les ensembles musicaux universitaires et les conservatoires de leur ville sont très variables, allant de la coopération fructueuse à une absence de dialogue voire une concurrence entre les deux entités.

L'Orchestre Symphonique d'Aix-Marseille Université (OSAMU) répète au conservatoire de Marseille. Des concerts des ensembles d'Aix-Marseille Université ont lieu au conservatoire d'Aix et des liens existent aussi avec l'IESM (Institut d'Études Supérieures Musicales). L'Orchestre Universitaire de Strasbourg donne des concerts plusieurs fois par an dans l'auditorium du conservatoire, et bénéficie de prêt de matériel de la part du conservatoire de Strasbourg. L'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse donne parfois des concerts dans l'auditorium du conservatoire de Toulouse.

Le Chœur interuniversitaire de Paris a mené des projets en commun avec le Conservatoire Darius Milhaud du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, lors desquels des élèves du conservatoire ont chanté aux côtés des choristes du chœur interuniversitaire. À Saint-Étienne, les chef-fe-s du Petit chœur et de l'orchestre sont des étudiants en double-cursus en musicologie et au conservatoire.

*« Des conventions de stage peuvent être signées entre le CROUS, les conservatoires et l'association, ce qui permet d'accueillir des musiciens stagiaires issus du CRR et du CNSM pour renforcer les pupitres, surtout dans les vents. » (responsable des formations orchestre et chœur de l'O.C.U.P.)*

*« Les liens avec la direction actuelle du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens sont très tendus, bien que l'orchestre répète dans ses locaux. La location de cette salle, qui auparavant était mise à disposition gracieusement, est désormais payée par l'UPJV [Université de Picardie Jules Verne] afin que l'orchestre puisse continuer de bénéficier d'un espace de répétition, car il n'y a pas de salle adaptée à l'université. L'UPJV a également été contrainte de signer, dans le cadre de sa convention avec le conservatoire, l'interdiction pour les élèves du conservatoire de participer à l'orchestre universitaire. » (présidente de l'Orchestre Universitaire de Picardie)*

*« L'Orchestre Universitaire de Lille n'a pas beaucoup de liens avec le CRR même si la plupart des musiciens de l'orchestre sont au Conservatoire ou au Pôle Sup. » (président de l'Orchestre Universitaire de Lille)*

### Partenariats avec des classes de direction d'orchestre ou de chœur

Beaucoup d'ensembles souhaitent établir des partenariats avec des classes de direction d'orchestre ou de chœur, ou bien ont eu un partenariat de ce type par le passé, mais les partenariats actifs sont rares. L'Orchestre Universitaire de Besançon, par le biais de son chef d'orchestre qui est enseignant en musicologie, travaille en partenariat avec les étudiants des cours d'orchestration et d'initiation à la direction d'orchestre. En 2017, l'Orchestre a également organisé un stage de direction d'orchestre pour les musiciens malvoyants et non-voyants. L'orchestre du COSU sert d'orchestre d'application pour les examens de la classe de direction du Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB), dans le cadre d'un partenariat entre le COSU et le PSPBB.

D'autres ensembles comme l'Orchestre Universitaire de Lille, l'Orchestre Symphonique Insa-Universités, ou le Lyon 3 Orchestra accueillent ponctuellement des chefs étudiants, mais n'ont pas de partenariat établi avec une classe de conservatoire.

### Valorisation de la pratique musicale dans le cursus des étudiants

Plus de la moitié (environ 65%) des ensembles interrogés permettent aux étudiants de valoriser leur pratique musicale dans leur cursus universitaire d'une façon ou d'une autre : UE libre, supplément au diplôme, bonification culturelle, pratique notée pour les étudiants de musicologie, DU d'engagement associatif, etc.

Les ensembles musicaux d'Amiens (Chœur et Orchestre universitaires de Picardie) et de Clermont-Ferrand (Chorale et Orchestre universitaires de Clermont-Ferrand) ont des modes de fonctionnement similaires. La participation aux ensembles fait l'objet d'une UE libre dont la gestion est assurée par le service culturel de l'université. Les chefs font remonter une évaluation au service culturel, prenant en compte l'assiduité, la motivation et l'investissement des étudiants. Pour la Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand, les étudiants validant l'option s'impliquent également dans l'organisation d'événements, notamment du week-end de répétition. Dans les deux villes, la mise en place de l'option a entraîné une forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les chœurs universitaires.

Pour les ensembles regroupant des étudiants de différents établissements, la valorisation est parfois dépendante de l'établissement d'origine. Par exemple, l'OSET permet de valider une option seulement pour les étudiants de l'Université Toulouse 1. La ComUE Paris Sciences et Lettres a mis en place une UE correspondant à la participation à l'orchestre et au chœur PSL, dont la reconnaissance varie selon les établissements.



## 6. Activités

<i>Orchestres</i>	<i>Chœurs</i>
<i>En moyenne 10 événements par an (médiane 7,5)</i>	<i>En moyenne 7,6 événements par an (médiane 4,5)</i>
<i>Le nombre de spectateurs par concert et par orchestre va de 150 à 700</i>	<i>Le nombre de spectateurs par concert et par chœur va de 150 à 700</i>
<i>93% des orchestres pratiquent au moins un type d'échange régional, national ou international</i>	<i>100% des chœurs pratiquent au moins un type d'échange régional, national ou international</i>

### Nombre d'événements

Le chiffre moyen de 10 événements par an pour les orchestres universitaires et 7,6 pour les chœurs est assez trompeur puisqu'en réalité la grande majorité des ensembles proposent entre 2 et 6 événements par an, et seules quelques structures (COUR, COSU, COGE, OSET, PSL, OUS) ont une activité de diffusion intense avec plus de 15 événements par an.

Ces structures à forte activité ont pour la plupart une mission affichée et mandatée par l'université de diffusion de la musique classique auprès des publics universitaires et des territoires. Les événements réunissent alors concerts symphoniques, concerts de musique de chambre ou en formations réduites, et actions de médiation. Pour mettre en œuvre cette mission de diffusion, certaines de ces structures ont des salariés permanents (COUR jusqu'en 2017, COSU, PSL).

En moyenne, les ensembles préparent deux programmes musicaux par an. Le nombre de concerts par programme varie également d'un ensemble à l'autre.

*« Le COSU organise environ 20 à 25 événements par an au total. Ceci inclut : 2 grands concerts du chœur et orchestre réunis dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne (décembre et mai), 1 concert de l'orchestre seul et 1 ou 2 concerts du chœur seul (mars et avril), 2 concerts participatifs par an (Haendel en décembre 2017, Gainsbourg en avril 2018), 4 Pauses musique au Centre Clignancourt en amont des grands concerts, 4 répétitions publiques par an (2 de l'orchestre et 2 du chœur), une présentation de saison à la rentrée, dans le hall du Centre Clignancourt, et des événements universitaires et extérieurs qui ne font pas toujours partie de la programmation officielle (15 événements au premier semestre 2017-2018). » (administratrice du COSU)*

*« Deux concerts ont lieu chaque année à l'université. Peu d'autres manifestations sont organisées par le Chœur par manque de budget et de temps. Le Chœur aimerait notamment réaliser plusieurs projets d'enregistrement, qui ont été depuis longtemps repoussés. » (secrétaire du Chœur Universitaire de Picardie)*

### Participation à des projets externes

Il arrive que des ensembles musicaux universitaires participent à des projets portés par d'autres structures, en fournissant à ces projets tout ou une partie de leur effectif. Il peut s'agir de projets de structures professionnelles, comme par exemple l'Orchestre Lamoureux qui a invité le Chœur Universitaire de Grenoble en 2016 et le Chœur Philharmonique du COGE en 2018. Les différentes formations du COGE peuvent être amenées à répondre ensemble ou séparément à des demandes de structures professionnelles : Orchestre Lamoureux, Les Siècles ou Chœur de l'Orchestre de Paris pour des projets avec chœurs, Grand Rex pour des ciné-concerts ou groupes de musiques actuelles pour des enregistrements avec orchestre.

*« Le COSU est également appelé régulièrement pour compléter des chœurs ou ensembles, même s'il n'est pas possible de répondre à toutes les sollicitations tout en respectant les emplois du temps des étudiants. Le programme est riche mais laisse la place à certains projets qui présentent des opportunités particulièrement intéressantes pour les étudiants dans des lieux prestigieux (Philharmonie, Palais des Congrès...). Par exemple, une partie du COSU a participé en 2017 à des concerts exceptionnels dirigés par Joe Hisaishi (compositeur des films de Hayao Miyazaki) au Palais des Congrès. » (administratrice du COSU)*

## Publics

Le nombre de spectateurs par concert va de 150 à 700 aussi bien pour les orchestres que pour les chœurs. Il varie en fonction des jauges des salles investies et peut varier au cours d'une saison pour un même ensemble.

*« Les concerts de l'Orchestre Universitaire [de Picardie] font invariablement salle comble. À l'université, les concerts dans des amphithéâtres de 600 places affichent toujours complet. Ces concerts sont gratuits pour les étudiants, et une billetterie est généralement mise en place au profit d'associations caritatives. Les deux concerts de la saison dernière à la Maison de la Culture étaient également complets (800 places). Il y a même parfois confusion avec l'Orchestre de Picardie dans la presse locale et parmi le public car les deux orchestres remplissent les mêmes salles dans l'agglomération d'Amiens. » (présidente de l'Orchestre Universitaire de Picardie)*

*« La force de ce genre de structure ayant un orchestre et un chœur de jeunes est qu'il y a toujours dans le public des familles des membres. Ce peuvent être des gens qui connaissent très bien la musique comme des gens qui ne la connaissent pas du tout. L'orchestre et chœur n'est donc pas en concurrence avec la Philharmonie ou les grands orchestres professionnels ; ses événements sont plutôt grand public. » (délégué général de l'Orchestre et Chœur de Paris Sciences et Lettres)*

La part d'étudiants dans l'ensemble semble avoir une incidence sur la présence d'étudiants dans le public, puisque les orchestres universitaires, qui ont en moyenne une part d'étudiants plus importante parmi leurs membres, recensent plus de publics étudiants que les chœurs universitaires. En effet, 93% des orchestres interrogés notent la présence récurrente d'étudiants dans le public de leurs concerts contre seulement 74% des chœurs.

*« Le public est composé principalement d'étudiants et de mélomanes pour les concerts à l'université et au conservatoire. Pour les autres concerts, le public varie d'un lieu à l'autre, en fonction des lieux d'accueil et du public touché par la communication. » (président de l'Orchestre Universitaire de Strasbourg)*

## Échanges et tournées

57% des orchestres et 52% des chœurs effectuent des échanges à l'échelle régionale ou nationale ; 43% des orchestres et 61% des chœurs effectuent des échanges internationaux.

26 orchestres (93%) et 100% des chœurs interrogés ont effectué au moins un type d'échange dans l'histoire récente de la structure.

Certains ensembles intègrent un échange ou une tournée par an à leur activité (OSET, OUS, Vox Campus, COGE, OPS) ou de manière plus exceptionnelle (Orchestre Universitaire de Tours, Orchestre Universitaire de Besançon, Orchestre Universitaire de Picardie, Chœur Universitaire du Mans, Chœur Universitaire de Grenoble). Les temps de trajet, les coûts et la disponibilité des étudiants sont des préoccupations récurrentes, qui sont parfois des freins à l'organisation d'échanges.

*« La gestion de la logistique est pour l'instant trop compliquée pour répondre à ces invitations de manière régulière. Au niveau des assurances, il serait imprudent de se lancer sans qu'il n'y ait au moins une personne dédiée à l'organisation logistique au sein de l'association, car la partie artistique ne représente pour ces projets qu'environ 20 à 30% du travail. Un autre problème est celui de la disponibilité des étudiants pendant l'été. » (directeur musical de La Clef des Chants Ensemble)*

Les échanges nationaux et internationaux sont la plupart du temps à l'initiative de l'ensemble, avec des contacts pouvant passer par les chefs ou des étudiants en Erasmus. Plus rarement, l'université initie un échange international par son réseau.

*« Le COSU organise des tournées à l'étranger tous les deux ans environ, en fonction des opportunités qui se présentent. En 2016, l'orchestre est parti en tournée en Chine et le chœur à Abu Dhabi. Ces voyages ont été initiés grâce à des relations de l'université : le chœur a été invité dans le cadre des 10 ans de l'Université*

*Paris-Sorbonne Abu Dhabi (qui a entièrement financé la venue du chœur), et l'orchestre a été invité en Chine par un professeur de l'UFR Musique et Musicologie chargé de cours à Shanghai. D'autres projets donnent une dimension internationale au COSU, comme la venue du Kammerchor de Stuttgart pour se joindre au chœur de la 9ème symphonie de Beethoven, ou la rencontre prévue en 2018 avec le compositeur algérien Salim Dada. À l'échelle nationale, le COSU a pour projet d'ouvrir une académie d'été à Saint-Brieuc. » (administratrice du COSU)*

*« Le Chœur Universitaire de Picardie a participé à plusieurs échanges à échelle nationale et internationale : en 2009, il a été sollicité par le COUR (Chœur et Orchestre Universitaire Régional de Caen Normandie) pour travailler sur Carmen. Quelques années plus tard, un projet avec les chœurs universitaires de Nantes et de Rouen a abouti à des concerts à Nantes, Caen, Rouen et Amiens. En 2015, le CROUS et le service culturel de l'université ont initié un échange au niveau du triangle de Weimar, avec deux autres chœurs universitaires, l'un allemand et l'autre polonais. Le premier concert de cet échange, prévu à Amiens en 2015 a été annulé suite aux attentats du 13 novembre. Le programme prévu pour ce concert a donc été donné en Allemagne en 2016, avec 40 personnes de chaque chœur, dont 12 étudiants de l'UPJV. En octobre 2017, les chœurs allemand et polonais ont été reçus à Amiens pour donner le Requiem de Mozart et Carmina Burana de Carl Orff accompagnés par l'Orchestre Universitaire de Picardie, et un concert en Pologne aura lieu en 2018. Il y a de nombreuses années, le Chœur a participé à un festival en Sardaigne, mais ces dernières années, il est souvent difficile de rassembler suffisamment de choristes pour représenter le chœur à l'étranger. » (secrétaire du Chœur Universitaire de Picardie)*

### Concours et rencontres d'ensembles universitaires

Une partie des ensembles interrogés ont participé au FIMU (Festival International de Musiques Universitaires) à Belfort au cours des 10 dernières années : l'Orchestre Universitaire de Besançon et l'Orchestre Universitaire de Picardie y ont participé plusieurs fois, l'Orchestre Universitaire de Lille et l'Orchestre Universitaire de Tours y ont joué une fois, les Orchestre du Plateau de Saclay, le Chœur Universitaire de Grenoble et l'Orchestre des Campus de Grenoble préparent ou ont déposé une candidature.

Certains ensembles vendent des prestations à des concours d'instrument (OPS – Piano Campus, Opus 76 – concours de clarinette) ou ont des partenariats avec des concours pour accueillir les lauréats comme soliste (COSU – concours Jeunes Talents). Il n'y a pas eu de participation à des concours d'ensembles universitaires parmi les ensembles interrogés.

### Lieux de répétition et de concert

*Lieux de répétition : 36 ensembles sur 43 répètent dans des équipements des universités ou des CROUS.*

*Lieux de diffusion : 29 ensembles sur 43 se produisent en concert dans les universités, dont 21 dans des équipements universitaires dédiés à la culture (par opposition aux amphithéâtres de cours par exemple).*

Il n'est pas toujours aisé de concilier la volonté de donner des concerts à l'université, celle de capter un public non-universitaire et celle de se produire dans des lieux adaptés pour la musique chorale et/ou symphonique.

*« L'université ne possédant pas d'équipements adaptés, le Chœur ne donne pas de concerts sur le site de l'université. Le Chœur répète cependant dans un amphithéâtre de l'université. » (président du Chœur Universitaire de Nantes)*

*« Chaque session donne lieu à 3 concerts : un à l'université (au Palais universitaire de Strasbourg, bâtiment du XIX<sup>e</sup> qui n'est pas conçu pour accueillir des concerts), un concert "délocalisé" en dehors du centre-ville de Strasbourg dans une salle de concert ou un autre lieu qui n'est pas lié à l'université, et un troisième concert dans une salle de bonne qualité acoustique, permettant de faire des captations (auditorium du Conservatoire). » (président de l'Orchestre Universitaire de Strasbourg)*

Les ensembles musicaux d'Aix-Marseille Université investissent principalement des lieux culturels du territoire :

« Les ensembles se produisent la plupart du temps en partenariat avec les institutions culturelles du territoire : Théâtre de la Criée (800 places), Grand Théâtre de Provence à Aix, Conservatoire d'Aix (450 places), Silo de Marseille (800 places). Les ensembles peuvent également s'inscrire dans des manifestations dans d'autres lieux, comme la fête du personnel au MuCEM (prestation du Big Band car plus flexible), ou un concert de l'orchestre au Palais de la Bourse à titre exceptionnel pour l'ouverture des festivités Marseille Provence 2018. » (responsable de projets culturels Aix-Marseille Université)

## 7. Choix artistiques

### Répertoire

16 orchestres (57%) et 13 chœurs (57%) se consacrent exclusivement à la musique savante (du baroque au contemporain).

La mission de faire découvrir la musique dite classique au public étudiant et universitaire se retrouve aussi bien auprès des ensembles qui n'abordent que le répertoire classique qu'auprès de ceux qui diversifient leur répertoire.

Côté orchestres, on retrouve le plus souvent des œuvres du répertoire pour « grand symphonique » des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (entre autres les symphonies et ballets de Tchaïkovski, l'Ouverture *Les Hébrides* de Mendelssohn, les poèmes symphoniques de Liszt, Saint-Saëns, Moussorgski ou Gershwin, *West Side Story* de Bernstein, *Danzón n°2* de Márquez, *Les Planètes* de Holst). Du côté des chœurs, les œuvres « monumentales » pour chœur et orchestre (par exemple les *Requiem* de Mozart, Fauré, Brahms ou Verdi, le *Stabat Mater* de Poulenc, *Carmina Burana* de Carl Orff) sont très populaires mais constituent des projets d'envergure qui ne peuvent pas être réalisés tous les semestres.

« L'orchestre se donne une mission de démocratisation de la musique classique, et se concentre donc sur la musique classique dans sa programmation. Il n'y a pas de concerts de musiques de film, par exemple. » (président de l'Orchestre Universitaire de Strasbourg)

« Les programmes sont toujours construits autour d'une thématique, avec une sélection de formes et d'esthétiques variées. Les concerts comportent au moins une pièce de musique de film, des grands classiques du répertoire, une pièce moins connue du répertoire symphonique et une création contemporaine, une fois par semestre. Ces créations sont parfois des commandes, parfois des œuvres qui n'ont pas encore été créées en France, notamment des œuvres créées en Belgique. » (président de l'Orchestre Universitaire de Lille)

Certains ensembles entretiennent une certaine spécificité dans leurs choix de répertoire, comme par exemple le répertoire médiéval pour la Cho-U de Strasbourg, la musique baroque pour l'Orchestre Universitaire de Bordeaux ou la musique composée pour l'image (films, courts-métrages, etc.) pour l'Ensemble Orchestral de Lyon 2.

« L'orchestre actuel n'est pas tourné vers la création d'œuvres contemporaines. En revanche, il a été extrêmement novateur en termes d'interprétation de la musique baroque pendant toute la période où l'ancien chef dirigeait. De grands interprètes sont venus collaborer avec l'orchestre car il était à la pointe de la redécouverte du répertoire baroque en France. » (président de l'Orchestre Universitaire de Bordeaux)

« Le répertoire de l'orchestre est composé pour partie du répertoire d'orchestre symphonique, choisi en fonction de la morphologie de l'orchestre qui change chaque année (Saint-Saëns, Bernstein, Gershwin, Ravel entre autres). À cela s'ajoutent des arrangements de musiques de films, ainsi que des compositions originales des étudiants du master MAAAV [Musiques appliquées aux arts visuels] sur des courts-métrages projetés lors de ciné-concerts. » (directrice artistique de l'Ensemble Orchestral de Lyon 2)

## Créations et commandes

21 orchestres (75%) et 15 chœurs (65%) ont réalisé au moins une création ou commande d'œuvre contemporaine au cours des 10 dernières années.

12 orchestres (43%) et 8 chœurs (35%) ont régulièrement des créations ou commandes.

« Tous les 5 ans, pour l'anniversaire de l'orchestre, une commande est faite à un compositeur pour une œuvre originale. » (présidente de l'Orchestre Universitaire de Picardie)

« Chaque année, le COSU crée au moins une œuvre contemporaine. Il y a 2 créations au programme cette année : une du compositeur algérien Salim Dada et une de Lise Borel, étudiante issue du chœur. En 2016-2017, le COSU avait créé une œuvre de Marc Battier, professeur à Paris Sorbonne. Quelques personnes du département Musique et Musicologie étant spécialisées dans les gender studies, un volet de la programmation est dédié aux compositrices. Cette année, le COSU donne un concert en hommage à Lili Boulanger (3 de ses œuvres ainsi que d'autres compositeurs). Au moins une compositrice est inscrite dans la programmation chaque année. » (administratrice du COSU)

## Partenariats avec des classes de composition

Les partenariats avec des classes de composition sont plutôt rares. L'Orchestre Symphonique des Grandes Écoles de Lyon mène un projet de création sur un semestre avec la classe de composition du CNSMD de Lyon. L'Ensemble Orchestral de l'Université Lyon 2 est en partenariat avec le master MAAAV (Musique appliquées aux arts visuels) dans lequel enseigne la cheffe d'orchestre, ce qui aboutit à des créations lors de ciné-concerts chaque année.

## Créations interdisciplinaires

- Chœur Universitaire de Nantes : 1 projet de création autour de la réinterprétation jazz-rock du Requiem de Mozart (Rock'quiem) en 2012-2013
- Orchestre des Campus de Grenoble : création metal symphonique avec le groupe Auspex en 2016
- Orchestre Universitaire de Besançon : Création en 2017 du répertoire de Cécile Corbel (folk celtique) en version symphonique

## Créations et commandes dans le registre de la musique savante

- Chœur Universitaire de Picardie : commande au compositeur picard Rodolphe Pierrepont pour les 50 ans du chœur en 2014
- Chœur Universitaire de Grenoble : création de Gualtiero Datti dans le cadre d'un échange avec un chœur italien et des solistes de l'ensemble Temps Relatif en collaboration avec le festival Détours de Babel en 2012-2013
- Chœur de l'Université du Mans : compositions du pianiste accompagnateur Dmitri Negrimovski
- Chœur interuniversitaire de Paris : en 2007, création d'un opéra écrit par le chef de l'époque Fernando Albinarrate. Création d'une œuvre de David Alan-Nihil en 2016 et de deux opéras du compositeur belge Luc Steels en 2015 et 2016.
- Chœur du Campus Paris-Saclay à Orsay : en 2010, une création d'un compositeur qui en a fait la proposition au chef de chœur
- Chorale Universitaire de Rouen : créations de compositions de la cheffe de chœur Justine Desannaux
- Cho-U : une commande en 2001 au compositeur Jean-Yves Bosseur, une création en 2005. La chorale a aussi interprété des œuvres d'un compositeur du Conservatoire de Strasbourg.
- Orchestre Universitaire de Picardie : création ou commande tous les 5 ans. En 2017, commande au compositeur Lionel Hongre d'une œuvre pour chœur et orchestre dans le cadre de la commémoration

de la première guerre mondiale, financée grâce à une subvention du Conseil Départemental. Auparavant, création d'une œuvre composée par le chef du Studentenorchester de Dortmund avec qui il y a eu un échange.

- Orchestre Universitaire de Besançon : 1 commande pour les 25 ans de l'orchestre ; créations de pièces écrites par des musiciens de l'orchestre ou des étudiants du cours d'orchestration (cursus de musicologie)
- Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand : création d'une œuvre écrite par le directeur du Conservatoire de Clermont-Ferrand, créations françaises d'opéras baroques et classiques
- Orchestre Universitaire de Lille : création ou commande chaque semestre, parfois d'œuvres qui n'ont pas encore été créées en France (lien avec le Conservatoire Royal de Bruxelles par le chef d'orchestre)
- Lyon 3 Orchestra : créations de compositions d'étudiants de l'orchestre
- OSiUP : 1 création en 2017-2018 d'une œuvre écrite pour l'orchestre
- Orchestre Mélo'Dix : partenariat avec un concours de piano, lors duquel l'orchestre accompagne les lauréats – 1 création contemporaine est au programme chaque année
- Orchestre Universitaire de Strasbourg : commande et résidence pour l'année 2019 (financement Idex) pour une création au festival Musica
- OSET : en 2016, création d'une œuvre composée par le chef d'orchestre de l'époque
- Orchestre Universitaire de Tours : 1 commande à une compositrice de la région pour les 40 ans de l'association et 1 participation à la création d'un opéra
- Vox Campus : 1 création d'Anthony Burgess en 2017
- COUR : 1 commande au jeune compositeur normand Manuel Lucas pour le 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement
- AECOR : l'orchestre crée des compositions du chef étudiant
- OSAMU : commande passée à l'ancien directeur du CFMI (en cours)
- Orchestre et Chœur PSL : créations d'œuvres écrites par le chef d'orchestre Johan Farjot ou des compositeurs et jazzmen amis de l'orchestre (Karol Beffa, Raphaël Imbert)
- COSU : au moins 1 création par an, de compositeurs issus du réseau de l'UFR Musique et Musicologie, ou d'anciens membres du COSU. (Marc Battier, Salim Dada, Lise Borel)
- COGE : l'orchestre philharmonique crée parfois des œuvres contemporaines
- O.C.U.P. : 1 commande à Guillaume Connesson (chef de chœur de l'O.C.U.P.)

### Modalités de recrutement

*15 orchestres (54%) sélectionnent tout ou partie de leurs musiciens par le niveau*

*7 chœurs (30%) font une sélection par le niveau de tous les choristes*

Les pratiques varient beaucoup d'un ensemble à un autre : on trouve aussi bien des ensembles ouverts à tous sans condition de niveau ni de statut (étudiant ou universitaire) que des ensembles qui sélectionnent tous leurs membres sur audition et d'autres qui procèdent à une sélection pour une partie des membres seulement. Ce dernier cas de figure se retrouve dans plusieurs orchestres qui font face à un plus fort afflux d'instrumentistes dans certains pupitres, notamment parmi les instruments à vent.

*« Le terme "Université" n'est pas une marque déposée. En ce qui concerne l'orchestre, ce n'est pas qu'une question de raison sociale. L'orchestre partage les objectifs de l'université : enseignement, recherche, pratique. Le fait de ne pas faire de sélection à l'orchestre, c'est aussi la volonté de définir l'université par l'absence de sélection. C'est un universitaire qui dirige l'orchestre universitaire. L'association a opté pour la gratuité des prestations, donc le chef n'a rien coûté à l'université. L'orchestre s'inscrit dans les objectifs de*



*l'université, avec pour seule différence l'absence d'échec en première année. Comme l'orchestre ne fait pas de sélection, il faut trouver des dispositifs pédagogiques qui permettent d'amener les musiciens au concert : s'il y avait de l'échec, il n'y aurait pas de concert. Ceux qui ont un meilleur niveau viennent à toutes les répétitions pour aider les autres et les tirer vers le haut. Le volume de répétitions et l'assiduité demandée est parfois dissuasive : c'est là que se fait la sélection. Avec un répertoire de qualité et l'image de l'université à porter, le résultat est supérieur à la simple somme des niveaux individuels. C'est un positionnement idéaliste mais qui a fonctionné pendant 50 ans. Des personnes qui arrivent dans l'orchestre sans avoir vu le site ou avoir eu des contacts avec les membres peuvent être surprises. Beaucoup sont surpris qu'il n'y ait pas d'audition, par exemple. Mais l'orchestre fonctionne selon les principes de l'université : personne n'est laissé sur le bord du chemin, ce qui fait la différence avec le milieu professionnel. Certaines personnes qui sont arrivées avec un niveau modeste ont joué des concertos en soliste après 10 ou 12 ans dans l'orchestre. » (chef de l'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand)*

*« Des auditions pour les instrumentistes et les choristes ont lieu chaque année à la rentrée (une semaine avant la reprise, soit en 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre). Les auditions sont réparties sur plusieurs jours. Les instrumentistes présentent un mouvement de concerto et un déchiffrage, et un déchiffrage est donné aux chanteurs. Un niveau minimum de fin de 3<sup>e</sup> cycle/entrée en supérieur est requis : ce n'est pas une condition affichée, mais le niveau est tel qu'il faut au moins ce niveau aux étudiants pour être admis (certains quittent le COSU en cours de route car ils entrent au CNSM). Les jurys des auditions sont composés des chefs et d'étudiants. Les étudiants déjà inscrits n'ont pas besoin de repasser d'audition, sauf problème important d'assiduité. » (administratrice du COSU)*

*« La sélection des musiciens diffère selon les formations. Les orchestres symphonique et philharmonique organisent des auditions pour vérifier que les traits d'orchestres seront abordables, et demandent aussi la préparation d'un morceau libre. Le chœur symphonique est ouvert à quasiment tout le monde (pas besoin de savoir lire la musique), tandis que pour le chœur philharmonique il est demandé de savoir lire et déchiffrer la musique, et la préparation d'un morceau libre est également demandée. L'ensemble vocal est encore plus sélectif, car il recherche une certaine cohésion entre les voix. » (présidente de Musique en Grandes Écoles)*

*« À sa création, l'orchestre symphonique ne faisait l'objet d'aucune sélection par le niveau. Aujourd'hui, il accueille toujours tous les instrumentistes à cordes qui souhaitent participer, en revanche le volume d'inscrits dans les instruments à vents est devenu trop important, ce qui a en partie motivé la création de l'orchestre d'harmonie. Des auditions sont organisées lorsqu'il y a un réel besoin et que l'équipe en a le temps, et la motivation est évaluée au même titre que le niveau de pratique instrumentale. La plupart des sessions ne donnent pas lieu à des auditions, et les instrumentistes à vent qui se manifestent trop tard pour l'orchestre symphonique ont la possibilité de rejoindre l'harmonie. » (présidente des Orchestres du Plateau de Saclay)*

## 8. Communication

Dans l'ensemble, très peu de moyens sont alloués à la communication. Les affiches de concert sont souvent réalisées bénévolement par les membres des ensembles. Seuls 7 orchestres (25%) et 7 chœurs (30%) font régulièrement appel à des prestataires externes (graphistes, imprimeurs). Pour la réalisation de visuels, plusieurs ensembles s'appuient sur les compétences de membres bénévoles (étudiants en communication ou en design graphique par exemple).

*« Pour l'instant, la communication de l'orchestre est assez minimaliste, car personne n'a le temps ou les compétences pour s'en occuper au sein de l'association. » (président de l'Orchestre Universitaire de Bordeaux)*

*« La conception graphique des supports de communication est réalisée en interne par des personnes qui en ont les compétences, notamment des étudiants de l'école d'architecture. » (président du Chœur Universitaire de Nantes)*

*« La communication est surtout réalisée grâce à beaucoup de "débrouille", de bénévolat, et de bouche à oreille. Des choristes qui sont graphistes réalisent des affiches bénévolement, et les affiches et flyers sont imprimés à l'extérieur et diffusés au plus large par les choristes. » (membre du CA du Chœur interuniversitaire de Paris)*

19 orchestres (68%) et 12 chœurs (52%) sont aidés par l'université pour des prestations de communication (réalisation de supports de communication, impressions, conception ou hébergement de site internet...). La plupart des ensembles bénéficient d'un relais de leur communication par les canaux de l'université (écrans d'affichage, mails, réseaux sociaux).

*« L'université relaie la communication du Chœur via son agenda culturel, ses écrans d'affichage et sa newsletter. L'impression des documents de communication reste aux frais de l'association, même si elle se fait à l'imprimerie centrale de l'université. » (président du Chœur Universitaire de Nantes)*

La communication numérique a une place importante pour la plupart des ensembles. Sur les 43 ensembles ayant répondu à l'enquête, 35 ont un site internet propre. Les ensembles n'ayant pas de site internet ont au minima une page Facebook et/ou une rubrique dédiée sur le site de leur université.

*« La communication de l'orchestre est très dématérialisée, et passe principalement par les réseaux sociaux et le bouche à oreille. Jusqu'à présent, tous les visuels de communication ont été réalisés en interne. Le site web de l'OSET est hébergé par l'université, qui a fourni une architecture bien conçue et fonctionnelle. En plus de cela, l'association teste cette année les publications sponsorisées sur Facebook pour annoncer ses événements. » (vice-président de l'OSET – Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse)*

*« Les réseaux sociaux font la force de l'ensemble en termes de communication. Deux ou trois étudiants de la chorale sont dédiés à la communication sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et Snapchat. » (directeur musical de La Clef des Chants Ensemble)*



# CONCLUSION

Le nombre d'ensembles identifiés montre que les orchestres et chœurs universitaires sont des acteurs que l'on retrouve dans la plupart des campus universitaires en France. Si chaque ensemble ou site universitaire présente ses particularités, l'enquête permet d'identifier certains principes communs à la majorité des chœurs et orchestres universitaires en France :

1. Une offre de service de pratique musicale à destination des étudiants, personnels universitaires et musiciens amateurs ;
2. Une volonté de diffuser la musique savante au-delà de son public habituel, et notamment auprès du public étudiant ;
3. Une vocation à prendre part à la création contemporaine ;
4. Une ouverture aux projets interdisciplinaires ;
5. Une recherche d'échanges avec d'autres ensembles à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Certaines caractéristiques se retrouvent également dans le fonctionnement au jour le jour de ces ensembles, comme la présence d'une direction musicale professionnelle et permanente, un mode de gouvernance tendant vers la collégialité et ayant pour ambition d'impliquer les étudiants.

Financièrement, les ensembles musicaux universitaires, bien que produisant une part de ressources propres, sont largement dépendants des financements universitaires, et particulièrement vulnérables en cas de changement soudain d'orientation politique. À l'inverse, les ensembles bénéficiant d'un soutien politique fort peuvent développer davantage d'actions qui contribuent au rayonnement de leur université.

<b>Liste des personnes interrogées</b>		
Orchestre Universitaire de Picardie	Marie-Catherine Hugonny	Présidente
Orchestre Universitaire de Besançon Franche-Comté	Elodie Chattot	Secrétaire
Orchestre Universitaire de Bordeaux	Frédéric Lambert	Président
Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand	Gilles Chaideyrou Jean-Louis Jam	Président Chef d'orchestre
Orchestre des Campus de Grenoble	Yves Markowicz	Président
Orchestre Universitaire de Lille	Pierre Otzenberger	Président
AMOSUD (Académie Musicale Orchestre Symphonique Universitaire de la Doua)	Laure Perli	Secrétaire et responsable communication
Ensemble Orchestral de Lyon 2	Laetitia Garric	Directrice artistique
Orchestre Jean Moulin Lyon 3 « Lyon 3 Orchestra »	Sofia Merlet	Présidente
Orchestre Symphonique des Grandes Écoles de Lyon	Antoine Calmettes	Président
Orchestre Symphonique Insa-Universités	Adrien Marsick	Président
Orchestres du Plateau de Saclay	Louise Résillot	Présidente
OSiUP – Orchestre Symphonique interUniversitaire de Paris	Dominique Germain	Présidente
Orchestre Mélo'dix (Paris Nanterre)	Margaux Sulmon	Présidente
Orchestre Opus 76 (Rouen)	Tristan Benveniste	Directeur artistique
Orchestre Universitaire de Strasbourg	Hervé Moritz	Président
Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse	Laurent Henry	Cofondateur et vice-président
Orchestre Universitaire de Tours	Laurent Miscopein	Vice-président
Chœur Universitaire de Picardie	Elisabeth Quétard	Secrétaire
Chorale Universitaire de Clermont-Ferrand	Eric Bruttini	Président
Chœur Universitaire de Grenoble	Valentin Bousson	Président
Chœur de l'Université du Mans	Catherine Potel	Présidente
Chœur de l'Université Catholique de Lille	Céline Plumecoq	Responsable administrative
Chœurs de l'Université Catholique de Lyon	Franck Bercegeay	Président
Chœur Universitaire de Nantes	Solal Lambert-Aouizerat	Président
Chœur de l'Université d'Orléans	Cécile André	Cheffe de chœur
Chœur interuniversitaire de Paris	Catherine Atger	Membre du CA
Chœur du Campus Paris-Saclay à Orsay	Gérard Adamczewski	Président
Chorale des Universités de Strasbourg (Cho-U)	Marianne Rydzek	Présidente
Vox Campus (Orchestre et Chœur universitaires d'Angers)	Olivier Villeret	Directeur artistique
COUR (Chœur & Orchestre Universitaire Régional de Caen Normandie)	Pauline Le Duc	Présidente

AECOR – Association Étudiante de la Chorale et de l’Orchestre de Rockefeller (Lyon)	Ségolène Vaujour	Présidente
Ensembles musicaux d’Aix-Marseille Université	Jeanette Theokritoff	Responsable de projets culturels Aix-Marseille Université
La Clef des Chants Ensemble	Benoît Reeves	Directeur musical
Orchestre et Chœur de Paris Sciences et Lettres	Jonathan Scott	Délégué général
COSU – Chœur & Orchestre Sorbonne Universités	Océane Urgell-Drobnik	Administratrice
COGE - Chœurs et Orchestres des Grandes Écoles de Paris	Dora Csillag	Présidente
O.C.U.P. – Orchestre et Chœur des Universités de Paris	Anne-Sophie Kassubeck	Responsable des formations orchestre et chœur (CROUS de Paris)

**Université Grenoble Alpes**  
**Direction de la culture et de la culture scientifique**  
**Bâtiment EST**  
**675 avenue centrale**  
**38400 Saint-Martin-d'Hères**

Images : Shutterstock, Pixabay, Canva

ISBN : 978-2-9573071-0-4

Dépôt légal : juin 2020